

Circonscription et mise en valeur des patrimoines universitaires

Alizé Cabalero

▶ **To cite this version:**

Alizé Cabalero. Circonscription et mise en valeur des patrimoines universitaires. Anthropologie sociale et ethnologie. 2019. dumas-02300434

HAL Id: dumas-02300434

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02300434

Submitted on 29 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CIRCONSCRIPTION ET MISE EN VALEUR DES PATRIMOINES UNIVERSITAIRES

Mémoire Bibliographique HANBU13

2018-2019

Directeur de recherche : Laurent-Sébastien FOURNIER

Alizé CABALERO

MASTER 1_PT2_ANTHROPOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Axe 2_PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET MUSÉOGRAPHIE

AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ

2018-2019

MÉMOIRE BIBLIOGRAPHIQUE HANBU13

Circonscription et mise en valeur du patrimoine universitaire

Par Alizé CABALERO

Master 1 d'anthropologie du développement durable, axe patrimoine immatériel et muséographie.

Directeur de recherche : Laurent Sébastien FOURNIER

Les opinions exprimées dans ce mémoire sont celles de l'auteur et ne sauraient en aucun cas engager l'Université d'Aix-Marseille, ni le directeur de mémoire.

Remerciements 6

Circonscription et mise en valeur des patrimoines universitaires 7

I. Qu'est-ce que le patrimoine universitaire ?..... 13

I.1. Contextualisation et définition du patrimoine immatériel universitaire 14

I.1.1. Contexte historique, une rapide histoire de sa définition, de ce qu'il désigne 14

I.1.2. Cadre et définition sociétale, la formation et les emplois du patrimoine 16

I.1.3. Ingrédients historiques et sociétaux que l'on retrouve à AMU 18

I.2. Contraintes financière et législative..... 20

I.2.1. Problématiques et contraintes générales 21

I.2.2. Cadre national et international 24

I.2.3. Cadre d'Aix-Marseille université 27

I.3. La matière du savoir, BU et open source 28

I.3.1. Répertorier et donner accès aux ressources, la dématérialisation..... 29

I.3.2. Lois et directives concernant l'accès aux ressources dématérialisées 30

I.3.3. AMU est la valorisation des ressources dématérialisées..... 33

II. Qui fait le patrimoine universitaire ? 36

II.1. Le patrimoine immatériel universitaire, une construction identitaire 37

II.1.1. Construction identitaire, un phénomène récurrent dans les sociétés humaines..... 37

II.1.2. La constitution sociétale du patrimoine..... 40

II.1.3. AMU : les ingrédients de sa construction identitaire..... 41

II.2. Cadres institutionnels et législatifs de la construction identitaire..... 42

II.2.1. Cadre européen et international..... 43

II.2.2. Cadre national 46

II.2.3. Cadre AMU 47

II.3 La matière du savoir, la substance immatérielle 48

II.3.1. L'organisation de cette substance immatérielle grâce aux laboratoires, instituts et pôle universitaire en France. 49

II.3.2. Amidex et les composantes AMU 50

II.3.3. Zoom sur ALLSH..... 51

III. Pour quel public est conçu le patrimoine universitaire, quels sont ses moyens de communiquer sur lui-même et pour quels publics ?..... 53

III.1. Une image à promouvoir auprès de quel public ? 53

III.1.1. Public externe et hors AMU 54

III.1.2. Interne à AMU, la communication aux étudiants 55

III.1.3. Interne à AMU, la communication aux personnels 56
III.2. Moyens, contraintes et cadre de diffusion de la communication chez AMU 58
III.2.1. La DirCOM 59
III.2.2. Direction de la Recherche et de la Valorisation 60
III.2.3. Les presses universitaires et le pôle « service d'impression » 61
III.3. Les vitrines du patrimoine universitaire 63
III.3.1. Tour d'horizon des vitrines patrimoniales de renom 64
III.3.2. Les vitrines patrimoniales AMU à Marseille 65
III.3.3. Les vitrines patrimoniales AMU à Aix-en-Provence 69
Conclusion 73
Bibliographie 77
Table des illustrations 79
ANNEXES 80
Annexe 1 1.2.3. Cadre d'Aix Marseille Université 80
Annexe 2 2.3.2. Les pôles d'excellence : regroupement de campus : 81
Annexe 3 2.3.3. Les composantes d'ALLSH : 83
Annexe 4 2.3.3. Liste des laboratoires et UMS correspondant au site de l'ALLSH : 84
Annexe 5 3.2.2. Organigramme DRV : 86

Remerciements

Merci aux personnels des différents services qui ont pris la peine de répondre à toute mes questions et ont ainsi permis de donner une dimension humaine à cet ensemble d'informations. Merci à mon directeur de recherche pour ses conseils avisés.

Merci à mes chères relectrices.

Circonscription et mise en valeur des patrimoines universitaires

« Dernière déclinaison de la notion de patrimoine, le patrimoine culturel immatériel (PCI) en est peut-être aussi la plus énigmatique et déroutante »[1]. Les actions patrimoniales dans les communautés savantes, institutions scientifiques et donc autour du patrimoine scientifique peuvent s'aborder sous trois axes selon François HARTOG. Il préconise de questionner la pertinence des associations des sphères patrimoniales et sphères de savoirs. Ceci afin de délimiter une sphère hybride de patrimoine des savoirs, une sorte de sphère épistémologique. Puis le questionnement doit se porter sur la construction des notions de savoir et de patrimoine et quels changements peuvent engendrer la patrimonialisation des savoirs. Enfin, se pencher sur le rôle du patrimoine dans l'élaboration des identités savantes.[2]

Le travail que nous vous présentons porte le patrimoine universitaire et sa valorisation au centre du questionnement. Nous avons entrepris de circonscrire la notion de patrimoine immatériel universitaire afin de vous la présenter. Celle-ci est de manière diachronique et synchronique à l'échelle européenne et nationale. Cette contextualisation permet une exemplification par le patrimoine universitaire d'Aix-Marseille Université. Nous partirons de références larges puis viendrons nous concentrer sur le cas plus spécifique d'Aix-Marseille Université. La présentation se déroule en trois grands mouvements qui permettront en un premier temps de circonscrire le patrimoine universitaire et plus précisément le patrimoine immatériel universitaire. Le second mouvement présentera les entités constitutives de ces patrimoines universitaires sans perdre de vue la prédominance de notre intérêt pour le patrimoine immatériel. Car le troisième mouvement sera dédié à la communication aux publics de cette mise en valeur du patrimoine immatériel universitaire. Ce cheminement sera parsemé de références aux structures de pouvoirs ayant légitimité en matière de directives, lois et recommandations s'agissant du patrimoine. Au niveau international, nous notons que l'UNESCO peut impulser, mais difficilement contraindre, seulement tenter de normer. Au niveau européen, les textes pouvant supplanter le droit

[1] Bortolotto Chiara, 2011, *Le patrimoine culturel immatériel*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, Ministère de la culture, p21 « le trouble du patrimoine culturel immatériel ».
[2] Boudia Soraya, Ramussen Anne, Soubiran Sébastien, dir., 2009, Patrimoine et communautés savantes, Presses universitaires de Rennes.P11-12

français, des éléments de cadrage législatif seront soulignés tout au long de la présentation. Les lois nationales venant également accompagner en quelque sorte l'heuristique patrimoniale seront indissociables de cette cosmogonie universitaire qui sous-tend l'ensemble de cette présentation.

Afin de réaliser ce travail, nous avons mêlé les recherches bibliographiques à la multiplicité de nos points d'observation. La bibliographie est composée d'ouvrages de type monographiques, d'articles, de nombreux liens web, mais également de supports de formations destinés aux personnels universitaires, de textes de lois et recommandations européennes. De nombreuses instances ont permis de sourcer cette réflexion. Elle mêle les productions scientifiques et les productions universitaires ; des observations internes et externes aux universités.

Le choix de cet objet d'étude c'est plus ou moins imposé à moi du fait de ma position de contractuelle au sein d'Aix-Marseille Université. Étudiante en licence d'arts plastiques entre 2011 et 2014, et à nouveau depuis 2016 en anthropologie - en parallèle du poste que j'occupe à plein temps à l'université - je passe plus de temps dans l'enceinte d'AMU qu'à mon domicile. En poste depuis début 2018 dans le département de la DEPIL sur l'ALLSH d'Aix-en-Provence, la gestion des locaux est la principale des missions qui me sont confiées. Le service de la DEPIL (Direction d'Exploitation du patrimoine immobilier et de la Logistique) est un service de pilotage et de conseil. En d'autres termes il participe à la définition de la politique patrimoniale de l'établissement, au sens des décisions relatives à l'aménagement et l'immobilier. Elle réalise l'ensemble des opérations de travaux et adaptation des locaux, ainsi que leur réhabilitation, renouvellement, mise en sécurité et leur entretien. Elle organise ainsi l'ensemble des activités d'exploitation patrimoniale et de logistique, pour assurer la continuité du service public et la sécurité des usagers. Dans le projet de réorganisation administrative d'AMU, la DEPIL c'est structurée autour de quatre Directions de pôles métiers : la direction du pôle Travaux en charge du gros entretien, du renouvellement, et de la sécurité. La Direction du pôle Maintenance-Exploitation est comme son nom l'indique en charge des contrats de maintenance ainsi que des vérifications techniques réglementaires et de la gestion des fluides. La direction du pôle logistique est responsable de la gestion des moyens généraux, du parc véhicules, de la téléphonie mobile et des espaces verts, ainsi que du gardiennage et des logements de fonction. Enfin la Direction du pôle Systèmes d'Impression gère la reprographie, le parc photocopieurs, et les ateliers de production. La DEPIL assure ainsi la coordination de multiples activités

patrimoniales grâce à ses 214 agents répartis sur les 6 campus d'AMU ; Aix-en-Provence, Campus Centre Marseille Saint-Charles, Campus de l'Étoile Saint-Jérôme, Campus de Luminy, le Pharo et l'UFR de Médecine campus Timone. C'est cette gestion globale du patrimoine immobilier, dans laquelle j'œuvre, qui m'a permis de me diriger naturellement sur le questionnement et le lien de ce service avec la mise en valeur du patrimoine universitaire, d'une part, matériel mais aussi immatériel. Les deux axes sont interdépendants.

Dans cette présentation nous aborderons les concepts de patrimoine, culturel, universitaire, immatériel, matériel et mobilier. L'ensemble des notions a son importance, car elles cohabitent, formant ce tout que nous nommons patrimoine universitaire. Ce questionnement tripartite abordera tour à tour l'histoire de la mise en patrimoine des universités et de leurs apports patrimoniaux. L'aspect historique sera accompagné par la guidance du support « patrimoine et communauté savante » qui est une référence en la matière sur le territoire français. Puis nous élargirons notre horizon, depuis la France ainsi qu'au niveau international afin d'établir quelques points de comparaisons. Nous aborderons également les sources de financement, notamment au niveau européen en nous appuyant sur plusieurs lettres de l'OCIM. Ces publications faisant référence en matière d'actualité du patrimoine universitaire et des mesures prises en conséquent et nous nous appuierons également sur les actions et questionnements de certaines SATT[3]. De manière brève nous présenterons le patrimoine scientifique et immatériel généré par les laboratoires d'AMU par le biais des Journées d'Etudes, conférences, séminaires et colloques. Ces éléments permettront d'aborder la question de la définition du patrimoine universitaire. Il s'agit de poser les bases de notre questionnement en signifiant au préalable ce qu'est le patrimoine culturel immatériel universitaire. Nous observerons le concept de l'identité universitaire et patrimoniale et les moyens de sa construction. Ces présentations seront sous-tendues par la notion de valorisation du patrimoine immatériel universitaire.

Afin d'apporter une plus-value aux travaux réalisés sur le patrimoine immatériel universitaire nous allons ici circonscrire la notion d'après ces éléments. Nous exposerons les éléments constitutifs et constituants de ce patrimoine. Ici seront synthétisés les contextes historiques et facteurs sociétaux ainsi que les cadres et contraintes à différentes échelles, qui accompagnent l'évolution du patrimoine immatériel universitaire. À cette énonciation, qui ne se veut pas exhaustive, nous adjoindrons le sujet qui anime notre recherche, le patrimoine

[3] Société d'Accélération du Transfert de Technologie

immatériel d'Aix-Marseille Université. En effet l'enjeu ici est, en se basant sur le travail des scientifiques et chercheurs de différentes disciplines ainsi que sur les documents produits par notre université sur elle-même, de faire le lien entre l'analyse des productions externes et celle d'Aix-Marseille Université.

Jusqu'à présent de nombreuses instances de diverses natures se sont questionnées sur les contours du patrimoine immatériel universitaire et les moyens de sa conservation, de son référencement et de sa mise en valeur. Ses questionnements sont connexes avec la conscience d'un patrimoine labile dont il ne faut pas figer le développement. Du côté des chercheurs et enseignants, la volonté la plus présente de retransmettre les problématiques du patrimoine universitaires et de porter des solutions pour le mettre en valeur par le biais du périodique « la lettre de l'OCIM ». OCIM – Observation Coopération Information Muséales – est l'Office de coopération et d'information qui tous les deux mois, publie des articles de fond sur la muséologie, la muséographie, la conservation-restauration, ainsi que l'essentiel de l'actualité des Musées, du Patrimoine et de la Culture scientifique et technique.[4] Le Conseil international des musées (The International Council of Museums, ICOM), créé en 1946, elle est la seule organisation de musées et de professionnels de musées à l'échelon mondial. Elle a pour mission de promouvoir et protéger le patrimoine culturel et naturel, présent et futur, tangible et intangible. Avec 30 000 membres répartis dans 137 pays. Il sensibilise les institutions d'Europe et leurs acteurs, à des questions intervenantes dans les champs du Patrimoine et de la Culture scientifiques, techniques et industriels. Sans omettre le questionnement autour des problématiques de financement des rouages de ces actions et projets.

Le PCI, sur lequel nous allons nous pencher ici, est une notion vaste dont les contours restent flous. Certes, les listes du patrimoine permettent de catégoriser et classifier, déterminer le quoi et le comment de ces entrées au patrimoine. L'UNESCO également donne ses définitions qui permettent de circonscrire ce qu'est le patrimoine. « L'invention même de la catégorie et sa construction politique et institutionnelle tant au sein de l'UNESCO que des agences culturelles nationales ont amené des anthropologues à approcher le PCI par l'ethnographie institutionnelle (Hafstein 2004 ; Bortolotto 2008). Ces processus mobilisent en effets des notions (« identité », « tradition », « transmission »), qui sont depuis toujours

[4] https://ocim.fr/lettre/

au cœur de la discipline. »[5] Nous allons voir ici comment nous pouvons l'appliquer au patrimoine universitaire. Le principe de patrimonialisation, de mise en patrimoine étant indissociable de la mise en valeur de ce patrimoine, nous observerons donc le cas échéant pour AMU. Nous proposons de mettre à distance ces processus afin de présenter, de manière synthétique, ce qu'est le patrimoine universitaire au sens commun et les nombreuses résonnances qu'il induit. D'autre part d'exemplifier ces aspects divers par AMU pour aboutir au processus de mise en valeurs des patrimoines de notre université sans omettre les process de construction de son identité. Nous porterons donc le questionnement sur la nature patrimoine universitaire immatériel et ce qui le constitue. Nous nous interrogerons sur les buts poursuivis par celui-ci et les publics auxquels il est destiné, ceci afin de répondre à la question des moyens employés pour sa valorisation. Le patrimoine universitaire est un organisme dont l'immatériel correspond à un système composé de multiples organes interdépendants les uns des autres. Le système de l'immatérialité étant l'un des constituants de l'organisme universitaire dans sa totalité[6] nous dissèquerons donc l'immatériel et son lien au matériel et à l'immobilier afin de constituer cette présentation et de tenter d'apporter une réponse à la question suivante : Qu'est-ce que le patrimoine immatériel universitaire, comment est-il valorisé ?

En un sens il est envisageable de considérer que pour préserver il faut valoriser, que pour ce faire il est nécessaire de susciter de l'intérêt, gagner en visibilité afin d'attirer les soutiens divers et nécessaires. Dans ce but de valorisation il faut diffuser et faire montre de ce patrimoine. Il serait donc cohérent de circonscrire les notion patrimoniales composant le patrimoine universitaire dans son ensemble afin de le promouvoir et de le valoriser. La valorisation serait ainsi concomitante à sa préservation et son développement.

Afin de répondre à ces interrogations, nous allons définir le concept de patrimoine universitaire dans le premier chapitre. Nous présentons ainsi ce qu'est le patrimoine universitaire d'un point de vue historique et sociétal ainsi que la présence de ces éléments constitutifs à AMU. Le cadre financier contraignant et régissant le patrimoine universitaire avec ses problématiques et ses réponses au plan national et local sera complété par la présentation des substances dématérialisables, le savoir et la connaissance, en nous penchant

[5] Bortolotto Chiara, dir., 2011, *Le patrimoine culturel immatériel*, Ministère de la Culture, édition de la Maison des sciences de l'homme.

[6] Métaphore faisant appel au programme de biologie de 2nd : le corps est un organisme composé de systèmes (ex : système nerveux, système digestifs, …) ces systèmes sont eux-mêmes composés de différents organes.

sur les notions se rapportant à l'open access entre autres. Une fois ces contours définis nous porterons l'interrogation sur les personnalités et instances qui font le patrimoine universitaire. D'un point de vue généraliste, nous aborderons donc le concept de construction identitaire dans le second chapitre. Nous présentons les personnes morales et physiques qui constituent ce patrimoine dans un premier temps, nous exposons le mécanisme de construction identitaire inhérent à la constitution du patrimoine immatériel universitaire, exemplifiant le concept de manière historique et sociétale avant de revenir ensuite à la présentation de ces éléments à AMU. Cette réflexion sera adossée aux concepts présentés par « l'invention de la tradition » et « la construction des identités nationales ». Sur un point de vue structurel et académique, nous observerons les impulsions et directives gouvernementales. Nous aborderons de facto la structuration de ce patrimoine par les cadres et contraintes législatives à l'échelle macro pour revenir au micro. Ce chapitre deux sera clôturé par la présentation des acteurs et instances à l'origine de la production du savoir : chercheurs, laboratoires et instituts… Enfin nous nous questionnerons sur les destinataires du patrimoine universitaire. Les structures universitaires constituent un ensemble et mettent en place un développement et une préservation de leurs patrimoines. Le pluriel est ici employé pour signifier qu'il s'agit d'un patrimoine immobilier, matériel et immatériel. Une communication sur différents publics cibles est alors mise en place. Le troisième chapitre – résolument plus accès sur Aix-Marseille Université – présentera les publics auxquels sont destinés la communication interne et externe, les moyens de celle-ci et enfin la communication relative à la mise en vitrine du patrimoine universitaire.

I. Qu'est-ce que le patrimoine universitaire ?

Le patrimoine est considéré comme une ressource, selon François Hartog il s'est démultiplié induisant le développement d'une économie.[7] Parfois perçu comme performatif où le « présentisme » ne tiendrait pas compte de son devenir, « le futur n'est en effet plus au rendez-vous et la patrimonialisation tient lieu d'historisation, mais en faisant appel à toutes les techniques de la présentification »[8]. La construction d'un patrimoine ne doit pas le figer. Les temps de crises tels que décrits par Hannah Arendt provoqueraient ces latences. Les actions patrimoniales dans les communautés savantes – autour du patrimoine scientifique – peuvent s'aborder sous trois axes. Tout d'abord il faut questionner la pertinence des associations des sphères patrimoniales et sphères de savoirs, ceci afin de délimiter une sphère hybride de patrimoine des savoirs, une sorte de sphère épistémologique. Puis le questionnement doit se porter sur la construction des notions de savoir et de patrimoine, sur les changements que peuvent engendrer la patrimonialisation des savoirs. Enfin, se pencher sur le rôle du patrimoine dans l'élaboration des identités savantes.[9] Ces interrogations permettent de mesurer l'impact du patrimoine dans la médiation culturelle et sociale et sur la production des connaissances. En somme l'ensemble des notions autour du patrimoine universitaire sont interdépendantes. Cependant nous allons les distinguer afin d'en faire la présentation. Dans ce chapitre nous allons présenter ce qu'est le patrimoine universitaire et circonscrire certaines de ces notions ainsi qu'aborder leurs sources. Nous aborderons, par l'historicité, ce qui constitue le patrimoine universitaire français en nous appuyant notamment sur les références de l'ouvrage Patrimoine et communautés savantes. Ces définitions et problématiques autour du patrimoine universitaire et du patrimoine immatériel donnant lieu à une adaptation sociétale, cela nous conduira à évoquer les manifestations de la prise de conscience patrimoniale dans la société. Plus précisément nous évoquerons les formations nouvellement proposées en lien avec le patrimoine culturel, et la sauvegarde patrimoniale (archivages, fichages, muséographies, …). Ceci après avoir évoqué le cadre euristique autour de la patrimonialisation et des problématiques qu'elle soulève. Enfin nous

[7] Boudia Soraya, Ramussen Anne, Soubiran Sébastien, dir., 2009, Patrimoine et communautés savantes, Presses universitaires de Rennes.P7-8 s

[8] Boudia Soraya, Ramussen Anne, Soubiran Sébastien, dir., 2009, Patrimoine et communautés savantes, Presses universitaires de Rennes.P9

[9] Boudia Soraya, Ramussen Anne, Soubiran Sébastien, dir., 2009, Patrimoine et communautés savantes, Presses universitaires de Rennes.P11-12

reviendrons à la constitution d'Aix Marseille université en tant qu'objet de patrimoine. Dans le second mouvement de ce chapitre, après avoir présenté les problématiques liées aux enjeux pécuniaires du patrimoine universitaire, nous poserons les bases des cadres réglementaires du patrimoine universitaire à l'échelle nationale et internationale. Enfin nous ouvrirons sur la matérialité de se savoir par le biais des documents de savoir mis à disposition dans les bibliothèques universitaires ainsi que l'accessibilité des données dématérialisées.

I.1. Contextualisation et définition du patrimoine immatériel universitaire

Chaque société entretient un rapport particulier avec trois catégories universelles du passé du présent et du futur. Seule la tripartition est universelle, les contenus varient évidemment. Le régime d'historicité est la manière d'articuler ces catégories[10]. L'historicité est prise comme point de départ de l'articulation de la circonscription de la notion de patrimoine universitaire. Puis au travers du cadre sociétal et de la formation pour l'accompagnement du patrimoine immatériel et de sa mise en valeur, nous affinerons sa définition. Enfin à la fois dans le passé le présent et tourné vers le futur nous présenterons la présence des différents ingrédients à Aix-Marseille Université.

I.1.1. Contexte historique, une rapide histoire de sa définition, de ce qu'il désigne

Trouver l'origine de la notion de patrimoine n'est pas une entreprise aisée. Les sources divergentes sur les prémices de la patrimonialisation ne sont pas un recours absolu pour estimer la prise de conscience autour de la naissance du concept de patrimoine immatériel universitaire. Cependant le patrimoine dans ses prémisses connaît une montée en puissance suite au déclin marxiste et la fin des théories sérielles. L'intérêt pour l'aspect historique et culturel est alors renouvelé et débouche sur une histoire sociale des représentations. On constate donc un glissement de l'historiographie française de l'économique vers le social puis du social vers le culturel. L'histoire des politiques publiques

[10] https://vimeo.com/22751134 François Hartog, Régimes d'historicité et présentisme

du patrimoine voit le jour dès la Vème République suivie par les initiatives d'André Malraux avec la création d'un ministère des affaires culturelles. En 1980 fut lancée l'année du patrimoine avec la notion spécifique à la France de patrimoine ethnologique. En un premier temps, axée sur l'immobilier, pour l'inscrire dans la continuité et l'enfant, pour amorcer une sensibilisation conduisant à une préservation. La volonté du ministre de la Culture, Jean-Philippe Lecat, est alors de présenter une culture française diversifiée et décentralisée de la capitale. Au niveau universitaire notons l'exemple de l'Institut Pasteur, inaugurée en 1888 qui aujourd'hui combine ses activités initiales avec la mise en patrimoine de son histoire culturelle et scientifique, une partie de ses locaux étant convertie en musée. Le passé est ainsi donné à voir tout en cohabitant avec les recherches scientifiques présentes. Georges Henri Rivière promulguait la triple fonction des musées-laboratoires qui sont la conservation, la recherche et l'exposition.[11] Nous retrouvons aujourd'hui la poursuite de ce but dans les grandes structures universitaires européennes. La création du patrimoine passe par une rupture historique. La création d'archives et leur préservation en sont une nécessité. Celles-ci sont la preuve de l'intérêt et de l'investissement dans la connaissance. Elles sont un enjeu identitaire, disciplinaire, professionnel et social dans l'acte de faire exister le patrimoine et d'exister par lui. Le patrimoine et ses archives viennent renforcer la légitimité d'une discipline ou d'un établissement de savoir.

Le patrimoine universitaire se compose des archives, des lieux qu'ils occupent et des collections qu'il présente. L'exemple de l'université de Toulouse nous montre que le patrimoine universitaire couvre également les herbiers, livres et jardins botaniques ainsi que les droguiers.[12] L'université Paul Sabatier abrite un patrimoine important dans ces quatre secteurs. Il vient se placer dans la lignée des jardins de Paris et Montpellier. Il s'agit là d'un patrimoine matériel trace des connaissances et savoirs développés au fil des décennies voire des siècles dans une université. Il s'agit de « collection comparative », ou collection de première génération, pour laquelle la valeur historique peut venir s'ajouter à la valeur scientifique. Ce qui a priori ne serait pas le cas dans le cadre de collections de sciences dures ce qui vient être contredit par l'institut pasteur où l'on fait cohabiter l'historicité avec l'innovation en cours. Les objets dits obsolètes – car ayant perdu leur valeur scientifique intrinsèque – entrent dans les collections au titre de mémoire du cheminement scientifique

[11] Boudia Soraya, Ramussen Anne, Soubiran Sébastien, dir., 2009, Patrimoine et communautés savantes, Presses universitaires de Rennes.P62-70

[12] Les droguiers sont les collections d'échantillon de drogues pharmaceutiques.

donc en tant que patrimoine mémoriel, une sorte d'épistémologie à ciel ouvert.[13] La tendance naturelle au cloisonnement, entre instituts scientifiques et centres culturels, est compensée par la volonté d'articuler la recherche avec l'enseignement et donc les collections avec la recherche et l'enseignement. Ces exemples relatent des états de fait en France, mais ce schéma se retrouve partout en Europe.

I.1.2. Cadre et définition sociétale, la formation et les emplois du patrimoine

Les fonctions de conservation, de recherche et d'exposition mises en avant par Henry Rivière sont reprises aujourd'hui soutenues par les pôles d'excellence. Ce qui vient crédibiliser leur inscription patrimoniale. Ce principe d'existence publique débouche sur une science vivante donc un partage du patrimoine préexistant et de celui en train de se faire. Le patrimoine est alors considéré comme un objet de médiation ce qui l'inscrit totalement dans les démarches universitaires à visée humaniste et à politique d'ouverture : « le patrimoine n'est pas un ensemble de choses inertes »

La professionnalisation des acteurs du patrimoine semble majoritairement assurée par les diplômes universitaires. Il semblerait que le nombre de diplômes dans le secteur culturel n'ait cessé d'augmenter depuis 1980. Cette diversification de l'offre de formation a permis dans un premier temps de répondre à la demande de recrutement dans les secteurs du patrimoine. Jusque dans les années 90 la corrélation offre demande s'équilibrait. Les étudiants nés avant les années 80 se formaient par un parcours unique de diplôme type baccalauréat ou brevet de technicien supérieur. Après les années 80, rares sont ceux qui n'obtiennent pas de master. Ceci peut s'expliquer par une intensification de la création d'offres de formation par les universités. L'augmentation de la visibilité du patrimoine a créé des vocations suivies par la création de multiples diplômes. La multiplication des offres de formation s'est encore intensifiée à un rythme bien plus soutenu dans les années 2000. Les changements de l'institution universitaire ne sont pas étrangers à cette mutation. Le processus de Bologne ainsi que les lois LOLF et LRU ont contribué à encourager cette polyvalence et la proposition d'autant de spécialisation. Il ressort plus tard que les jeunes travailleurs du patrimoine sont aujourd'hui pour la plupart surdiplômé ou pratique une sorte

[13] Boudia Soraya, Ramussen Anne, Soubiran Sébastien, dir., 2009, Patrimoine et communautés savantes, Presses universitaires de Rennes.P115-116

d'empilement de diplômes afin de joindre la pratique à la théorie. Affichant ainsi des palmarès de double master quand le premier n'est pas assez professionnalisant ou bien en cumulant BTS et licence ou master dans des domaines complémentaires. Après les années 2000, la création de ces formations se détache de sa relation au marché de l'emploi ce qui provoque la nécessité pour les jeunes diplômés de plus en plus nombreux, donc en concurrence sur une offre d'emploi à présent limitée, à se spécialiser dans différentes filières. Voici donc ce qui ressort de l'analyse de Florence Abrioux et Philippe Tranchoux dans leur article de 2016 scrutant l'évolution de l'offre de formation universitaire pour expliquer celle de la professionnalisation des acteurs du patrimoine. Dans ce texte ils évoquent le master Gestion locale du patrimoine du patrimoine culturel. Après recherche celui-ci est proposé à l'Université d'Orléans principalement. De par nos recherches personnelles, nous constatons des disparités en terme de stratégie universitaire dans la valorisation du patrimoine culturel. L'offre de formation en Bretagne par exemple est très axée sur les métiers du patrimoine. Ce constat peut être rapproché de ce qui a été dit lors de la table ronde qui s'est tenue le 28 janvier à la MMSH avec notamment Isabelle Chave[14], où la diversité en terme de formation aux métiers du patrimoine a été évoquée. Le constat conduisait alors à déplorer le manque d'offre de formation pour les métiers du patrimoine et de fait le manque de qualifications de nombreux personnels en charge de sa conservation et parfois même de sa valorisation. Mais le bilan n'est pas égal partout sur le territoire. Les Universités de Bretagne Occidentale montrent l'exemple en terme de sensibilisation des étudiants à leur patrimoine, à sa préservation et sa mise en valeur. Cela est mis en place de manière régionale avec de nombreux évènements culturels locaux largement médiatisés, mais également en proposant dès le lycée des formations et des stages aux étudiants dans les secteurs de la valorisation patrimoniale. La connexion entre ces trois pôles universitaires situés à Brest, Quimper et Morlaix permet une plus grande visibilité et un regroupement de leurs sites ainsi que la création d'une image de marque universitaire. En rattachant ses étudiants à leur patrimoine culturel, l'UBO[15] les rattache à ses valeurs qui contribuent à sa mise en valeur propre en renforçant le sentiment d'identité régionale. Les offres de formations clairement orientées vers le secteur culturel dans les régions les plus touristiques de France concèdent la place à une prolifération du nombre de diplômes de façon « anarchique et inflationniste » selon

[14] Conservateur en chef du patrimoine, Adjointe au chef du département du Pilotage de la recherche et de la Politique scientifique, direction générale des patrimoines, ministère de la Culture
[15] https://www.univ-brest.fr/ https://www.univ-brest.fr/pole_quimper

Cécile Martin[16] et Isabelle Mathieu[17]. Toutes deux traitent des formations et professions du secteur culturel. Selon les deux auteures, depuis les années 2010 le secteur de la médiation culturelle a été surinvesti par les universités. Toujours selon les deux auteures cela s'explique en partie par la création de nombreux masters par les enseignants-chercheurs pour continuer à faire vivre leur discipline dans ce système en mutation. Cette offre abondante moins adaptée au secteur de l'emploi conduit aux parcours de réorientations et d'empilement des diplômes précédemment évoqués. Les champs disciplinaires étrangers aux ALLSHS restent porteurs. Les compétences juridiques, économiques et de gestions sont des contenus de formation recherchés tout comme la gestion, le management et la communication. La conservation et la médiation ainsi que le montage apparaissent comme moins pragmatiques et donc sont moins recherchés. Car si l'offre d'emploi s'est d'abord intensifiée dans le secteur de la culture c'est parce qu'il s'agissait d'un secteur créateur de valeur ajoutée. De même que pour l'université où, la création de diplômes dans le cadre de la culture, a vu le jour afin de susciter l'intérêt d'un plus grand nombre de futurs étudiants. Les universités s'investissent alors dans la valorisation du patrimoine allant de pair avec la valorisation de leur formation. Ces initiatives en termes d'accompagnement et de formations des étudiants ont été soutenues par des subventions locales et territoriales dans les premières décennies de l'engouement.[18] Les universités sont de fait les acteurs majoritaires de la formation aux métiers du patrimoine et dans le même temps sont génératrices de ce patrimoine et du regard qui sera porté sur celui-ci. Les champs du patrimoine culturel immatériel ayant suivi la même expansion que les formations le concernant, il englobe à présent l'université elle-même.

I.1.3. Ingrédients historiques et sociétaux que l'on retrouve à AMU

Aix-Marseille université propose constamment une alliance des trois piliers qui rendent perein son patrimoine en effectuant une action faisant la promotion de son passé, son présent et son futur. D'une part au travers d'archives qu'elle rend accessibles en ligne et qui retracent son histoire. D'autre part en publiant régulièrement, sur format papier ou web

[16] Cécile Martin, 2008, « les formations à l'administration et à la gestion de la culture », art. transmission et légitimation, Culture étude. http://www.culture.gouve.fr/deps
[17] Isabelle Mathieu, 2009, *L'action culturelle mise à nu par ses métiers 1788-1988*, Sciences de l'Homme et Société. Université de Bourgogne, Français.
[18] Martin Cécile, 2008, « les formations à l'administration et à la gestion de la culture », art. transmission et légitimation, Culture étude. http://www.culture.gouve.fr/deps p7

des ouvrages et articles donnant à voir et comprendre son patrimoine immobilier et immatériel. Les presses universitaires ont d'ailleurs fait parrainer un ouvrage collectif réalisé par de nombreux enseignants pour le 600ème anniversaire de la Faculté de droit.[19] Cette année est parue « Balade au cœur des campus » qui présente cette fois le campus et ses dernières innovations en terme d'infrastructure d'accueil rappelant ainsi les volontés d'expansion et d'innovation de l'université. Elle constitue ainsi un patrimoine prenant racine dans le passé, vivant dans le présent qui ne ferme pas les portes à l'évolution. Bien au contraire il l'accueille. Le patrimoine universitaire d'Aix-Marseille université est soutenu par des personnels qualifiés, mais également par des initiatives autour de la formation des futurs acteurs de la préservation patrimoniale et de sa valorisation. L'édition du mémorial de la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille à l'occasion du sixième centenaire de sa fondation offre à voir les éléments constitutifs du patrimoine universitaire d'AMU dans le cadre de la FDSP. En effet l'ouvrage met l'accent sur l'histoire de la faculté, son patrimoine immobilier, mais surtout sur les éléments constituant son patrimoine immatériel. L'ouvrage est un recueil de textes de personnalités, son ouverture est faite par un texte de Maryse Joissains Masini alors Maire d'Aix-en-Provence et alors Député des Bouches-du-Rhône. La présentation des noms importants de l'ouvrage serait fastidieuse, mais il en ressort que la notoriété des acteurs de l'université constitue un pan de son patrimoine immatériel. Les rappels de la construction de cette université et de ses lignes de conduite, mènent à exposer son rôle et ses missions qui sont issus de l'héritage historique et culturel de celle-ci et donc une fois encore une part de son patrimoine culturel à promouvoir auprès de ses membres de même qu'à un niveau régional voire européen. Ce dernier point rejoint l'ouverture à laquelle travaille l'université. La volonté de donner à voir son patrimoine et de s'ouvrir à un niveau international est affichée dans la « Balade au cœur des campus » entre autres. Cette édition universitaire met en avant, de manière généraliste, les efforts déployés par l'université pour la valorisation de son patrimoine immobilier, mais également dans ses efforts et investissements en terme d'innovations scientifiques pluridisciplinaires. Dans le cadre de la diversité de formation dans les secteurs du patrimoine nous trouvons chez AMU le master de Gestion des territoires et développement local qui se rapproche le plus du master gestion locale du patrimoine culturel évoqué précédemment. Autrement de nombreux diplômes sont proposés dans le domaine de la culture et ceux-là au pôle ALLSH

[19] Mestre Jean-Louis, dir., Plusieurs auteurs, 2009, Six siècles de droit à Aix 1409-2009, Presses Universitaires d'Aix-Marseille.

majoritairement, comme partout ailleurs en France au travers des diplômes en histoire, géographie, histoire de l'art entre autres.[20]

Cette présentation générale de ce qui constitue le patrimoine universitaire va nous permettre à présent de questionner plus avant les structures encadrant sa construction et son développement. Convenons du fait que les limites floues sont synchroniques et diachroniques. Elles englobent différentes formes du patrimoine : social, historique, scientifique, culturel, matériel et immatériel. Ces différents éléments composent le patrimoine universitaire. Nous allons donc à présent observer ce qui le structure, voire le conforme, au plan national et international.

I.2. Contraintes financière et législative

La gestion du patrimoine universitaire immatériel requiert des personnels formés dans de nombreux domaines. Ils assurent ainsi les inventaires, le classement, l'archivage, l'entretien, la protection et la valorisation de ce patrimoine immatériel ainsi que des collections universitaires. Ces différentes étapes sommairement résumées ont un coût. Les moyens financiers sont restreints ce qui limite la mise en œuvre de gestion du patrimoine tel que les collections ou les archives et demande une optimisation de ces tâches. Cette protection, gestion et mise en avant par l'exposition au sein des bâtiments, ainsi que l'exposition médiatique, requiert des moyens de logistique et de communication qui nécessitent des fonds difficiles à réunir. Ces contraintes financières et temporelles obligent à définir les contours du patrimoine immatériel qui n'a de cesse de s'élargir. Le patrimoine[21] peut être considéré comme une ressource, François Hartog nous dit alors que de ce fait il s'est démultiplié induisant le développement d'une économie.[22] Des directives et des lois sont promulguées dans le but de l'encadrer et de le développer. Elles permettent dans le même temps de le valoriser ce qui revient à dire de le donner à voir de telle manière qu'il apporte de la valeur. Des réglementations et contraintes financières spécifiques s'imposent

[20] Sondage et statistique de l'article Abrioux Florence et Tranchoux Philippe, « La professionnalisation des acteurs du patrimoine vue au travers de l'offre de formation universitaire »,
[21] Le terme patrimoine englobe le matériel, l'immatériel et l'immobilier au sens où l'entend François Hartog. Cela n'en n'est pas moins légitime dans notre argumentaire.
[22] Boudia Soraya, Ramussen Anne, Soubiran Sébastien, dir., 2009, Patrimoine et communautés savantes, Presses universitaires de Rennes.P7-8

alors. Dans un premier temps nous allons observer globalement la circonscription des domaines patrimonialisables en nous appuyant sur la catégorisation qu'en fait Nathalie Heinich. Dans le même temps, nous observerons les inquiétudes et contraintes financières en rapport au patrimoine en nous appuyant sur les problématiques énoncées lors de la conférence SATT[23] Aquitaine notamment. Celle-ci permettra de recentrer le questionnement sur le patrimoine spécifiquement universitaire. Puis nous observerons les contraintes et réglementations financières encadrées au plan national, notamment par l'intermédiaire des financements de l'état ainsi que des partenaires de l'université. Nous en énoncerons les principes généraux. Le code de l'enseignement supérieur et les supports de formation de la gestion financière des EPSCP[24] viendront étayer le descriptif de l'encadrement de la didactique patrimoniale et de la patrimonialisation. Enfin nous reviendrons au cas plus précis d'AMU afin d'observer les politiques, issues de ces problématiques et cadrages, qui y sont mises en place.

I.2.1. Problématiques et contraintes générales

Afin de définir les besoins en terme de ressources pour préserver et faire vivre le patrimoine il faut prendre connaissance de l'ampleur du sujet. Ceci vaut pour tous les types de patrimoines qu'il soit historique, culturel, immobilier, matériel ou non… L'importance de pouvoir catégoriser et évaluer la légitimité patrimoniale est reconnue. Des chercheurs en patrimoine définissent et redéfinissent sans cesse ces catégories, car les limites temporelles et catégorielles de la mise en patrimoine s'élargissent régulièrement ce qui rend le travail de circonscription de la notion de patrimoine infini. Les catégories générales de valeur historique, symbolique et fonctionnelle donnent un cadre, mais sont bien évidemment trop larges et demandent un travail en amont d'objectivation des critères.[25] Une réflexion

[23] Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies, sont des Sociétés par Actions Simplifiées créées par plusieurs établissements de recherche publics dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir (PIA), au sein de l'action « Valorisation ». 856 M€ ont été affectés à la création des SATT dont une part importante est consacrée à la propriété intellectuelle et à la maturation. Les SATT ont vocation à regrouper l'ensemble des équipes de valorisation des sites universitaires et à mettre fin au morcellement des structures. 160 établissements de recherche publique français ont confié la valorisation de leurs résultats de recherche à l'une des SATT, ce qui apporte une simplification majeure pour les chercheurs et pour les entreprises.

[24] Support de formation Aix-Marseille université destinés aux formations des personnels, 2014-2018.

[25] Heinich Nathalie, La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Ethnologie de la France », 2009, 286 p., EAN : 9782735112647.

épistémologique est donc engagée afin d'aboutir à une prescription de critères univoques et conformes à la déontologie scientifique, dont la valeur sera invariable, quel que soit le contexte.[26]

Cette vastitude du domaine patrimonial immatériel pose des problèmes d'entretien, de préservation, de mise à disposition, de diffusion de ce patrimoine. Cette catégorisation, ce listage et classage ont un coût et les actions qui en découlent également. C'est ce dont les acteurs du patrimoine traitent non seulement par écrit et dans des associations de références en matière de protection du patrimoine telle que le CIDOC par le biais de la lettre de l'OCIM. En 2016, AC Jolivet et MC Mazens portaient à la connaissance des lecteurs, sous fond de patrimoine universitaire toulousain, les initiatives européennes pour soutenir ses universités. Mais également, revenant sur les critères de sélections de ce qui doit ou non être préservé, valoriser ou éliminé, elles portaient leur attention sur le travail de rapports demandés aux universitaires pour justifier de ces actions. En effet la question de la répartition et de l'investissement pécunier dans la préservation et valorisation des fonds de l'université toulousaine est complexe du fait de ses huit siècles d'existence et de sa pluridisciplinarité. Son patrimoine concerne les collections, les archives, mais également son architecture ce qui en fait l'un des plus importants patrimoines universitaires de France et le deuxième après Paris, fond de livres anciens. Cet ensemble grandiose complexifie sa visibilité et sa prise en charge.[27]Un état des lieux de ces patrimoines – par le biais de leur inventaire – permet alors d'établir des priorités d'action en fonction des moyens allouables. Il est donc entendu que la valorisation signifie rentabilisation du patrimoine que l'on choisit de préserver. Les rapports produits pour faire état des patrimoines universitaires sont des outils pour les tutelles dirigeantes pour la valorisation de leurs universités. Des actions peuvent ainsi être menées dans le but de séduire des partenaires dans le privé, obtenir des subventions dans le public et déboucher sur des perspectives de coopération avec d'autres établissements. Un autre problème soulevé par l'exposition des possessions universitaires – notamment de patrimoine artistique – est la sécurité de ces collections. Il s'ensuit un questionnement autour de la mise

[26] Vivant Elsa, « Nathalie Heinich, La fabrique du patrimoine. De la Cathédrale à la petite cuillère », lectures [en ligne], Les comptes rendues, 2009, mis en ligne le 05 novembre 2009, consulté le 20 mars 2019. URL : http://journals.openedition.org/lectures/837

[27] Jolivet Anne-Claire et Mazens Marie-Charlotte, « Le patrimoine universitaire toulousain passé au crible », la lettre de l'OCIM [en ligne], 167 | 2016, mis en ligne le 01 septembre 2017, consulté le 26 décembre 2017, URL : http://journals.openedition.org/ocim/1694 ; DOI : 10.4000/ocim. 1694

en visibilité de ces patrimoines qui relève de questionnements étrangers à la question patrimoniale initiale.[28]

La mise en lumière du patrimoine universitaire est une préoccupation de l'OCIM, mais également des SATT. Ces dernières dressent, entre autres par le biais de conférences, un état des lieux de la valorisation patrimoniale universitaire. En 2014 s'est tenue la conférence de la SATTAquitaine, ayant pour problématiques la valorisation des collections, du patrimoine universitaire et des bases d'images. Ces points, que nous regroupons ici sous la dénomination de patrimoine universitaire, sont alors abordés sous forme de table ronde ou de professionnels de l'enseignement, de la documentation de gestions des archives tentent d'établir une ligne de conduite profitable aux collections, au patrimoine de leurs universités et à la gestion de ces universités et de ses personnels. Les difficultés rencontrées par les universités de France dans leur mise en valeur indéfectiblement liée aux moyens financiers sont mises sur le devant de la scène. Ces difficultés tendent à être maîtrisées par la mise en place de partenariat avec des sociétés privées afin de permettre la préservation des collections universitaires par exemple.[29] Cette gestion implique une rationalisation du traitement de ces patrimoines. Un tri, une mise en ordre conduit à une destruction raisonnée des conservations inutiles ou obsolètes. L'archivage informatisé met quant à lui, en avant un recoupement des données pour éviter les doublons dans la même volonté que les fiches de patrimoines français amenant à un recoupement des équipes de travaux pour éviter les redondances et le gaspillage des forces de travail. L'on peut penser qu'il en va de même dans cette gestion des conservations universitaires.

« Les établissements de recherche disposent « d'objets précieux » sans toujours en avoir conscience ». Leur valorisation permet leur préservation, l'accent est donc mis sur la nécessité de développer une approche marketing, légale et éthique de la valorisation de ces objets. Car la recherche, ses outils, et le produit de ces travaux induits des contraintes et coûts propres à leur pérennité (stockage) et à leur diffusion. La nécessité d'imaginer des modèles économiques viables pour amortir les coûts n'est plus à prouver.

[28] Lettre de l'OCIM, 167|2016, « Le rapport, un outil de travail et de séduction… mais aussi un exercice d'équilibrisme politique

[29] SATTAquitaine : Table 1 : Collections, patrimoine universitaire, bases d'images, comment les valoriser ? : https://www.youtube.com/watch?v=Ow01Q_lsJvo

I.2.2. Cadre national et international

Afin d'assurer la préservation des patrimoines universitaires et leur développement, les institutions gouvernementales et européennes mettent en place des systèmes de subvention et d'appel à projets. Ces cadrages législatifs et financiers promeuvent les initiatives universitaires dans la mise en valeur de leur patrimoine et le développement de celui-ci. Loin de devoir faire renier aux structures leur histoire, cela les incite à en faire un atout et dans le même temps à développer leur structure d'accueil, leur offre de formation et leurs projets de recherches et de développement.

Au plan national, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) du 1er août 2001 conduit à une responsabilisation des universités de France, demande une transparence et une optimisation de la gestion budgétaire. Une plus grande performance en terme de gestion des ressources est imposée. Toutes les infrastructures d'accueil et pôles d'enseignement ont besoin de fonds pour fonctionner. Cette gestion patrimoniale au sens fiduciaire est donc constitutive du patrimoine immatériel des universités. Ces principales actions sont de formuler des politiques ministérielles qui viennent accompagner les développements des universités de France ainsi que leur patrimoine. Ceci se faisant en structurant les budgets, missions, programmes et actions tout en déterminant le coût, tout en identifiant les indicateurs de résultats fiables afin de pouvoir mesurer les avancées induites par cette nouvelle gestion.[30] Cette loi est appuyée en 2007 par la Loi de Responsabilité des Universités (LRU). Celle-ci est complétée par le décret financier RCE en 2008. « La grande particularité de cette réforme est qu'elle revêt, comme la LOLF, une nouvelle dimension par rapport au régime précédent : d'un cadre strictement financier, on passe à un cadre de gestion global, dépassant la finance pour aborder le pilotage, la performance, la gestion des emplois. Par rapport au régime actuel, ce décret se caractérise par un équilibre - souhaité - entre les nouveaux assouplissements visant à promouvoir la liberté des établissements (liberté des universités) et les nouvelles mesures visant à préserver l'intérêt général (responsabilité des universités) le cas échéant. »[31] En somme plus de libertés donc plus de responsabilités pour l'université, car cette mesure inclut la dévolution du patrimoine immobilier. Opération

[30] Support de formation AMU « LA gestion financière des EPSCP », 2017
[31] http://www.amue.fr/finances/metier/articles/article/projet-de-decret-budget-et-regime-financier-des-epscp/

Campus, appel à projets lancé en février 2008, il visait à requalifier et à dynamiser plusieurs campus universitaires grâce à des efforts de financement.

La GBPC [32]adoptée en 2012 propose trois axes de comptabilité (budgétaire, générale et analytique). L'Image du patrimoine est alors gérée par l'axe de comptabilité générale avec la situation financière de l'établissement. La mise en valeur du patrimoine au sens de la valorisation de son image est un point d'intérêt majeur dans la gestion de l'université. Les principes budgétaires d'équilibre et de soutenabilité engagent toutefois l'université à ne négliger aucun de ses secteurs. On placera la valorisation du patrimoine en premier lieu dans le budget par nature puisqu'il s'agit d'investissement dans des actions de valorisation. De même importance, le budget de destination, bénéficiera des mêmes investissements alors alloués à la réfaction des locaux, l'investissement dans des services et matériels de communication, celui-ci est le reflet des missions et activités de l'organisme. Le budget de gestion est le même que le budget par nature, mais leur ventilation diffère. Lorsque le budget global annuel est voté, il peut y avoir des autorisations pour recruter des conférenciers ponctuels par exemple, mais cela n'en garantit pas la faisabilité financière. Les actions de valorisations culturelles sont donc par principe autorisées, mais leur validation dépend de la possibilité de les financer. Enfin depuis 2013 la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche (ESR) prévoit que par le biais du conseil académique la commission de la recherche ainsi que la commission de la formation et de la vie universitaire aient voix au chapitre en matière de vote de répartition budgétaire. Le plan de compte unique instauré depuis 2016, impose que l'université fonctionne avec un budget unique l'obligeant elle-même à voter en amont les répartitions budgétaires. La réglementation financière est régie par des notions fondamentales. Elles sont encadrées, en tant que missions des universités, par l'article L123-3 du code de l'éducation qui induit donc la visée des allocations budgétaires à la formation, à la recherche, à l'orientation et l'insertion, à la coopération internationale et à la diffusion de la culture. Ce sont ces deux derniers points qui vont donc constituer la valorisation du patrimoine immatériel universitaire. La formation et la recherche produisant la matière initiale de ce patrimoine, ces biais sont essentiels pour le porter au rang de patrimoine.

Au niveau européen nous relevons le programme de financement Horizon 2020 qui est le programme de financement de la recherche et de l'innovation de l'Union européenne

[32] Gestion Budgétaire et Comptabilité Publique

pour la période 2014-2020. Il succède au 7ème programme-cadre de recherche et développement technologique (P.C.R.D.T.). Il regroupe le programme-cadre de recherche et développement technologique (7e P.C.R.D.T.), Euratom, le programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation (C.I.P.), ainsi que l'Institut européen d'innovation et de technologie (I.E.T.). L'Union européenne finance ainsi des projets interdisciplinaires, s'inscrivant dans la volonté de répondre aux défis économiques et sociaux. Axés sur la chaîne de l'innovation, depuis l'idée jusqu'au marché, il accompagne le soutien à la commercialisation des résultats de la recherche et à la créativité des entreprises. Le projet sur 7 ans d'Horizon 2020 a été doté de 79 milliards d'euros afin de soutenir les travaux des acteurs de la recherche et de l'innovation (organismes, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, entreprises...) axés sur trois priorités : l'excellence scientifique, la primauté industrielle et les défis sociétaux. Le but étant de soutenir les universités afin que celles-ci permettent d'asseoir une position européenne de compétitivité et d'innovation sur le marché mondial. Il s'agit donc d'investissement dans les universités, d'une valorisation afin d'aboutir à un retour sur investissement. En terme économique, ce programme à la spécificité de regrouper à lui seul les financements en matière de recherche et d'innovation en y permettant un accès. L'influence internationale et européenne est présente dans le domaine de la recherche en France. Avec les Initiatives d'Excellences, engagées par la loi de finances rectificative du 9 mars 2010, les investissements d'avenir (« PIA ») engagent 7,7 G€. Ce qui en fait l'action financière la plus importante de toutes. Les Initiatives d'excellence sont sélectionnées par un jury international après un appel à projets. Cette méthode avait déjà été utilisée pour le Plan campus en 2008. C'est donc en 2011 que dix-sept projets sont déposés. Les trois premiers lauréats connus en juillet de la même année furent : Bordeaux 1, Strasbourg et Paris Sciences Lettres. En février 2012, François Fillon annonça cinq initiatives supplémentaires retenues : Sorbonne universités, Sorbonne Paris Cité, Saclay, Aix-Marseille et Toulouse. Les dotations totales s'élevèrent alors à 6,35 G€ au lieu des 7,7 G€ initialement annoncés,[33] en raison d'un redéploiement des fonds sur les Labex[34] (inclus ou non dans les Idex) et les Idefi (Initiative d'excellence en formations innovantes).

[33] https://fr.wikipedia.org/wiki/Initiative_d%27excellence

[34] Labex : Laboratoires d'excellence. un des instruments du programme d'investissements d'avenir destiné à soutenir la recherche, 2011.

I.2.3. Cadre d'Aix-Marseille université

La dévolution du patrimoine universitaire par l'Etat, engage Aix-Marseille Université dans la gestion propre de se son parc immobilier. Les chiffres clés de AMU en ce qui concerne cette dévolution patrimoniale ont été portés à la connaissance de tous les usagers par le biais des lettres AMU.[35] Il s'agit d'une grande responsabilité, car jusqu'alors l'université était propriétaire, donc pleinement responsable, de moins de 10% de sa surface foncière, qui représente dans sa totalité 1 487 767 m^2. Cet ensemble est inclus dans le budget de l'université. L'ensemble des moyens publics et privés qui composent le budget sont indistinctement régis par le droit de la comptabilité publique. Il y a donc pour AMU par exemple, qu'une seule caisse, qu'un seul compte, un seul patrimoine, des capitaux et réserves propres et un organe de gestion unique qui est le conseil d'administration. 8% des fonds alimentant ce budget annuel sont produits par l'université elle-même. Les 92% restant sont alloués par l'état, les partenaires externes, l'Europe, sous forme de don, de subvention, d'allocation suite à des appels projets. L'opération Campus a eu une retombée transfigurante pour notre région puisqu'elle a conduit à la fusion des universités de Marseille Provence, devenant Aix-Marseille Université. En effet, le jury international ayant retenu le projet du site d'Aix-Marseille, l'initiative a alors bénéficié d'une dotation de 500 millions d'euros. A ce financement se sont ajoutés 34 millions d'euros au titre d'opérations immédiates, dites anticipées, ainsi que plus de 300 millions d'euros d'aides financières directes ou indirectes des collectivités locales (Région PACA, Département des Bouches-du-Rhône, Ville de Marseille, Ville d'Aix-en-Provence, Communauté du Pays d'Aix, Marseille Provence Métropole)[36]. Ces fonds ont permis la rénovation, la préservation, l'amélioration voire la création des structures universitaires immobilière, matérielles et humaines.

Le patrimoine scientifique universitaire est en partie construit pas la recherche. Le budget alloué à la recherche sur AMU[37] est en partie issu de son classement parmi les huit sites d'excellence français. Depuis 2015 elle apparaît dans le top 100 des universités les plus innovantes et se place en tête des universités euro-méditerranéennes. La répartition budgétaire se fait entre ses 119 structures de recherche. Celles-ci se divisent en 9 structures

[35] Annexe 1 : extrait de la Lettre AMU : https://www.univ-amu.fr/system/files/2019-04/DIRCOM-lettre_amu_avril_2019_n71.pdf

[36] *Aix-Marseille université : des campus rénovés aux standards internationaux*, mai 2016, Aix-Marseille, DirCom

[37] https://recheche.univ-amu.fr/fr/la-recherche/organisation-structurelle/une-recherche-structuree

fédératives et 110 unités de recherches, équipes d'accueil et unités mixtes de recherche (UMR). Rappelons que celles-ci collaborent avec les grands organismes de recherche tels que le CNRS, l'INSERN, l'INRA, le CEA … Cette centaine d'unités de recherches est répartie entre les différentes composantes d'AMU. Le budget recherche est alloué à 4% au pôle d'Économie et de Gestion, 10% sont consacrés au droit et aux sciences politiques, 17% à la santé. Le secteur des arts, lettres, langues et sciences humaines bénéficie de 29% des ressources et enfin, les 40% restant sont alloués au secteur des sciences et technologies.

Des partenaires ou des associés aux projets d'AMU permettent également leur financement, comme c'est le cas à la CISAM[38] sur laquelle nous reviendrons au troisième chapitre. Sont également associés au projet la région Paca, le MESRI, le CD13[39] et la Préfecture des Bouches-du-Rhône (DRRT)[40], leur soutien est financier.

I.3. La matière du savoir, BU et open source

Les archives, les inventaires, les thèses, les articles… la liste des documents constituant le patrimoine universitaire, historique et scientifique, est longue. Ce patrimoine inclut la grande diversité des collections universitaires. Nous évoquions la nature des objets constituant ce patrimoine, qu'ils soient matériels ou non, leurs utilisations et utilisateurs divergent. Les questions relatives à la conservation, l'entretien, la protection, l'archivage de ces objets, quelle que soit leur nature, impactent le budget universitaire. Ces nombreuses « collections » des universités sont tantôt considérées comme une source de richesse tantôt comme ingérables et encombrantes. Mais une tendance de fond depuis une vingtaine d'années tend à vouloir démontrer la pertinence de ces objets[41] en terme de recherche scientifique, de pédagogie, ou bien de vulgarisation scientifique. En trame de fond, pour guider cette volonté de promotion du patrimoine universitaire, des directives et lois accompagnent la gouvernance des universités françaises (LRU, PRES, Campus France)[42]. Ces impulsions permettent à de nombreuses universités de s'invertir dans une politique

[38] Cité de l'Innovation et des savoirs
[39] Conseil départemental des bouches du Rhône
[40] Délégation Régionale à la recherche et à la Technologie
[41] Objets de connaissanes, matériels ou non, nous utilisons le terme collection ou objet pour désigner l'ensemble des archives, objets d'enseignement…
[42] Les différends cadres législatifs sont traités en 1.2. et 2.2.

culturelle et patrimoniale.[43] La question de la dématérialisation vient alors accompagner inexorablement le traitement des archives et autres documents bibliographiques et patrimoniaux. La question de l'accessibilité à ces documents dématérialisés se pose alors. Nous le traiterons en premier lieu. Pouvoir partager et diffuser les connaissances en facilitant l'accès aux données et une problématique contemporaine des réglementations et directives sont mises en places. Elles feront l'objet du second mouvement de cette présentation des supports et ressources de connaissances. Ces questionnements allant de pair avec les BU et Open source nous observerons ce qu'il en est pour AMU qui se propose comme partie prenante de cette volonté de partage gratuit des données.

I.3.1. Répertorier et donner accès aux ressources, la dématérialisation

Des unités muséales et universitaires d'Europe et de France se soucient de la conservation des patrimoines culturels et universitaires, de leur référencement et de leur mise en valeur. L'accès et la numérisation des ressources, des collections, des archives : « formation pour le catalogage et la valorisation du patrimoine culturel italien à travers les nouvelles technologies numériques standardisées »[44] est notamment traitée dans un document produit suite la conférence du CIDOC.[45] Depuis les vingt dernières années, les instances se mobilisent pour apporter un accompagnement par le biais de formations et cadres aux personnels évoluant dans les milieux de préservation patrimoniale. Le réseau européen des musées, UNIVERSEUM soutient cette réflexion qui nous est présentée régulièrement par le biais de la lettre de l'OCIM. La réflexion est poussée dans l'analyse de la diversité des questionnements autour des collections universitaires qui en constituent le patrimoine. Elle révèle ainsi la complexité des cas de figure et les difficultés à les légiférer, réglementer, sélectionner, préserver, valoriser. L'étude de cas ne prétend pas à l'exhaustivité dans ces cadres, mais à la présentation d'exemple concret pouvant permettre de sensibiliser aux différentes situations et d'en tirer les enseignements nécessaires à une forme

[43] Maison-Soulard Laetitia et Soubiran Sébastien, « Musées et collections universitaires : nouveaux enjeux, nouvel élan ? », *La lettre de l'OCIM* [en ligne], 129 \ 2010, mis en ligne le 01 mai 2012 , consulté le 30 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/ocim/144 ; DOI : 10.4000/ocim.144

[44] Network.icom.museum/fileadmin/user_upload/ministers/cidoc/ConferencePapers/2008/58_papers.pdf

[45] Le Conseil international des musées (The International Council of Museums, ICOM), créé en 1946, elle est la seule organisation de musées et de professionnels de musées à l'échelon mondial. Elle a pour mission de promouvoir et protéger le patrimoine culturel et naturel, présent et futur, tangible et intangible. Avec 30 000 membres répartis dans 137 pays, l'ICOM est un réseau de professionnels de musées.

d'épistémologie en matière de préservation patrimoniale dans le milieu universitaire. Cette démarche est réalisée dans le but d'inscrire les démarches patrimoniales dans des politiques pérennes afin de pouvoir en garantir la préservation.[46] La volonté de donner l'accès illimité aux ressources numérisées vient s'y ajouter. Cela permet une dématérialisation des objets patrimoniaux tels que livres et archives notamment, ou encore de répertorier les collections. Ceci dans le but de généraliser les données au sens de la mise en commun des répertoires et de l'accès à ces référentiels par tous. Ainsi un réseau peut se constituer et permettre si ce n'est l'accès direct en ligne au document, la possibilité de les localiser et de faire des demandes de consultation de manière plus aisée. De plus cette dématérialisation permet de préserver à moindres frais les ressources en questions et de simplifier leur gestion.

I.3.2. Lois et directives concernant l'accès aux ressources dématérialisées

Au niveau national et international, différentes initiatives et directives impulsent l'accès aux ressources et aux données en ligne. La numérisation des catalogues, archives, thèses, articles… est largement encouragée. Des encadrements sont proposés et viennent impulser ces démarches. C'est le cas notamment du H2020 et de ses trois missions que sont l'excellence scientifique, la primauté industrielle et les défis sociétaux. En somme il s'agit de promouvoir la recherche fondamentale par des biais collaboratifs et à visées d'ouvertures afin de se placer en première ligne des nouveaux challenges et ceci en s'appuyant donc sur des ressources solides dont l'accès se trouve facilité. Ce point est primordial pour soutenir la volonté de doter l'Europe d'infrastructures de recherche d'envergure mondiale accessibles à tous les chercheurs d'Europe et d'ailleurs. L'on retrouve les principes universitaires de mobilité, d'interdisciplinarité, d'échange et de partenariat public et privé. La réflexion autour de l'ouverture des accès aux informations devient un incontournable dans cette course à l'information et à l'innovation. L'UNESCO accompagne les démarches en ce sens en publiant les principes directeurs pour le développement et la promotion du libre accès.[47] Ce document est strictement à visée consultative. Il s'agit de conseils concernant les habitudes de partage et diffusion du savoir qu'il serait judicieux d'adopter afin de promouvoir la

[46] Les enjeux : Maison-Soulard Laetitia et Soubiran Sébastien, « Musées et collections universitaires : nouveaux enjeux, nouvel élan ? », La lettre de l'OCIM [en ligne], 129 \ 2010, mis en ligne le 01 mai 2012 , consulté le 30 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/ocim/144 ; DOI : 10.4000/ocim.144

[47] Swan Alma, 2013, *Principes directeurs pour le développement et la promotion du libre accès*, Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

connaissance et l'égalité d'accès au savoir. L'impact positif recherché serait la stimulation de l'innovation du fait du dialogue interculturel instauré par la mise en commun de leurs travaux. Il ne s'agit pas d'une prescription législative qui entendrait normaliser cette mise en accès libre, mais amener à une diffusion de la recherche pour une garantie de liberté, de flexibilité et d'équité. Rappelons que les deux priorités globales de l'UNESCO sont l'Afrique et l'égalité entre les sexes. La double casquette de laboratoire d'idée et d'organisme normatif à l'échelle internationale permet d'instaurer des accords universels relatifs aux enjeux éthiques nouveaux, ceci en élaborant des normes d'accès et de traitement de l'information. Nous noterons que le libre accès est divisé en deux modes de construction par les chercheurs. D'une part la « voie dorée » qui entend regrouper les revues en libre accès et son pendant, d'autre part la « voie verte » qui fait de même avec les archives ouvertes et les dépôts. Cette dernière inciterait à l'auto-archivage, mais risquerait de réduire le droit des auteurs de publier là où ils le souhaitent ce qui conduit à encourager plus aisément le libre accès doré. À cet accès libre s'adjoignent les concepts de REL Ressources éducatives libres, Science ouverte, innovation ouverte et Open Data (données ouvertes). Le développement de ces concepts, idéalement basés sur la gratuité, génère tout de même de nouveaux systèmes économiques (autour des frais de traitements des travaux à publier notamment ou bien par les revues par le biais d'abonnement). La question des droits d'auteur se pose alors autour des questions de détention des droits, de l'exclusivité et pour combien de temps. Se pose également la question de l'application concrète de la politique du libre et dans quelle mesure. La sensibilisation à l'importance du libre accès permet une diffusion plus large des savoirs, mais les sanctions sont parfois nécessaires pour faire appliquer les consignes édictées à l'international comme au niveau national. L'UNESCO veut conduire au développement du libre accès à l'information et aux travaux de recherche scientifique par le biais d'un essor de la communication et à l'information scientifique. Ceci en promouvant la définition du libre accès par le biais d'exemples d'initiatives tels qu'à Budapest ou Berlin pour une définition précise du contour du libre accès afin de guider les scientifiques et les sites dans cette démarche. La précision est faite sur les contenus concernés par le libre accès, on généralisera le plus souvent ces contenus sous la catégorie de « littérature savante évaluée par les pairs ».[48] Le libre accès permettrait un système optimal de communication de l'information scientifique, par le biais « d'une base de données accessible à tous et répondant pleinement aux exigences en matière de connectivité, d'interopérabilité et d'exploitabilité. » Ces

[48] https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000222085/PDF/222085fre.pdf.multi p19

moyens ouvrent la voie à une conservation de la masse croissante d'informations tout en les rendant disponibles en libre accès à long terme. Cependant outre la formation des personnels universitaires et du patrimoine aux systèmes de numérisation et de classement des données, la problématique de l'acceptation et l'utilisation de la littérature en libre accès exigent de nouveaux services qui répondent aux besoins des scientifiques et des gestionnaires de la recherche. Des définitions opérationnelles et éprouvées du libre accès existent et aident à établir les politiques qui y sont relatives.

« Les articles publiés dans des revues (y compris les actes de conférences validés par les pairs) étaient initialement le principal type d'information visé par le libre accès, mais les mémoires de master et les thèses de doctorat pourraient utilement s'y ajouter, et le concept est en voie d'être étendu aux données issues de la recherche et aux livres. »[49] Nous sommes donc amenées à faire remarquer que l'université construit son patrimoine immatériel non pas seulement par ses enseignant.e.s-chercheurs et employé.e.s mais également par ses étudiants. Une part croissante de la construction du PCI universitaire leur revient alors par le biais de leurs recherches et productions, mais aussi par les associations étudiantes nombreuses et actives.

Les modalités du libre accès sont encadrées par une infrastructure. Mais l'on constate des disparités de ces avancements en fonction des disciplines, dont certaines ont fait évoluer leurs normes en faveur du libre accès contrairement à d'autres. Les revues en libre accès - la « voie dorée » comme nous l'énoncions plus haut est un champ privilégié. Ce modèle efficace est privilégié dans certaines disciplines, et en particulier au sein de certaines communautés géographiques. La « voie verte », celle des dépôts, peut capter de plus grandes quantités de documents, plus rapidement, si les politiques en vigueur s'y prêtent. Le patrimoine universitaire connaît des différences, mais également des disparités. Certains programmes visent à atténuer les problèmes d'accès dans les pays les plus pauvres, mais ils ne garantissent pas le libre accès. Ce sont des programmes non pérennes qui ne permettent qu'un accès restreint à une partie des littératures scientifiques et universitaires ainsi qu'aux ouvrages littéraires. De plus ils ne s'appliquent que dans certaines institutions seulement alors qu'ils englobent des enjeux tels que les Ressources éducatives libres, la Science ouverte, l'innovation ouverte et les Données ouvertes. Pourtant le libre accès présente de nombreux avantages, accroissant la rapidité, l'efficience et l'efficacité de la recherche, il est

[49] https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000222085/PDF/222085fre.pdf.multi p20

un facteur propice à la recherche interdisciplinaire augmentant sa visibilité, son usage et son impact y compris sur les publics non universitaires. C'est donc dans cette optique que le plan national pour la recherche H2020 opère. Cette mesure – rendant obligatoire l'accès ouvert à toutes les publications et données issues de recherches financées sur projets – a été annoncée en juillet 2018 par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation depuis mai 2017.

Plus ancien, le plan PEP's a été adopté par le Gouvernement en octobre 2007 (PEP's 2007). Il s'agit de l'acte fondateur de la politique menée par la Fédération Wallonie-Bruxelles[50] en matière de numérisation de son patrimoine culturel, ainsi que de préservation et de valorisation des objets numérisés. Son but est le regroupement des institutions, généralement de petites tailles, de la FW-B, et dont les moyens en matière de numérisation et de gestion de la préservation du patrimoine et des collections sont parfois très éparpillés et pas toujours suffisants. Le plan PEP's souhaite donc amener à la mutualisation des moyens ainsi qu'à une standardisation imposée de l'organisation de la numérisation afin d'assurer la préservation des patrimoines universitaires immatériel et scientifique. Ce plan de numérisation s'applique à des collections et fonds culturels et patrimoniaux conservés dans les musées, les centres d'archives, les bibliothèques et les institutions audiovisuelles. Il est mis en œuvre dans le but de sauvegarder et pérenniser les collections et le patrimoine et de ce fait, de le rendre accessible via un portail pour les services et institutions de la Communauté française, le grand public, les réseaux d'enseignement et les chercheurs.

I.3.3. AMU est la valorisation des ressources dématérialisées

A Aix-Marseille université, il est mis en avant l'importance de la mise en commun des connaissances et de leur accessibilité. Cela contribue à l'essence même de la constitution du patrimoine universitaire et conforte son identité ouverte sur l'Europe et le monde afin de diffuser les savoirs et faire progresser la recherche. Il permet dans le même temps de communiquer sur ces points afin de les valoriser. La présentation de ce nouveau programme proposé par l'UNESCO est mise en avant sur l'environnement numérique de travail (ENT). On y explique entre autres que de « nombreuses études montrent l'impact de l'open access

[50] La F W-B est une institution au service des francophones de Bruxelles et Wallonie, en matière d'enseignement, de culture, de sport, d'aide pour les jeunes, je Recherches scientifique et de justice.

sur les publications ; de plus, selon les Principes directeurs pour le développement et la promotion de libre accès de l'UNESCO, "le libre accès assure un lectorat maximal, de sorte que les articles méritant d'être cités ont les meilleures chances d'être vus par toute personne qui pourrait avoir des raisons de le citer". »[51] Des partenariats s'établissent ainsi entre les presses universitaires et le CLEO pour la mise en ligne des revues[52], le programme de numérisation du fonds et la publication d'ouvrages numériques[53]. L'ENT propose également un accès à La « Bibliothèque Patrimoniale Odyssée » chez AMU, accessible sur les comptes étudiants ainsi que sur ceux des personnels. Elle permet la constitution du patrimoine universitaire par l'université elle-même. S'inscrivant dans une démarche constitutive et évolutive ancrée dans le présent, elle ouvre le dialogue avec le passé et permet de constituer une identité et un patrimoine historique et scientifique. La création de l'identité passe par les archives, AMU n'échappe pas à la règle. L'archive est ce qu'on laisse à lire et même si l'initiative est supposée venir d'une autre entité, la volonté de contrôler ce leg reste un pan omniprésent dans la démarche. Evans-Pritchard brûla quantité de documents lorsqu'on lui suggéra de les mettre à disposition pour éviter le jugement. Ainsi donc une harmonisation des démarches de dépôt d'archives, de thèses et d'articles permet de pallier le lourd questionnement de ce qui est digne d'être conservé et qui est apte à en juger. Car l'archivage va garder vivants les chercheurs et leurs travaux. Dans le cas des plus connus d'entre eux leurs archives qui seront des documents autographes, intéressants certaines catégories de personne en tant qu'objet monnayable de collection.[54] Cet aspect-là, bien que contestable du point de vue scientifique, ne peut être négligé, car l'aura acquise par ces documents prend part à la renommée de l'institut qui les possède. Le « HAL AMU » est un autre accès proposé depuis l'onglet BU. Il s'agit de « l'archive ouverte d'Aix-Marseille Université ». Précédemment nous évoquions le patrimoine appartenant au passé, ici il s'agit de la construction du patrimoine scientifique d'AMU. HAL accueille la production scientifique des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'université Aix-Marseille. Son but affiché est d'assurer une large diffusion des résultats de la recherche produite par la communauté scientifique d'AMU. L'accès libre y compris via certains moteurs de recherche permet d'augmenter la visibilité de cette production scientifique. Cette diffusion des savoirs permet leur conservation en s'inscrivant dans le programme H2020 du plan national pour la science

[51] https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/
[52] journals.openedition.org
[53] books.openedition.org
[54] Boudia Soraya, Ramussen Anne, Soubiran Sébastien, dir., 2009, *Patrimoine et communautés savantes*, Presses universitaires de Rennes.P83-86

ouverte. Le « Réservoar » est l'open access d'Aix Marseille université. Il répertorie les collections de laboratoires, les colloques ainsi que les thématiques interdisciplinaires. C'est une autre interface présentant différemment les catégories présentes dans le HAL AMU qui lui permet également de déposer des documents afin de les rendre accessibles aux utilisateurs. Ces plateformes permettent la circulation et la transmission du patrimoine scientifique dans l'université. La plateforme ISTEX est récemment entrée en fonction. Elle a été présentée auprès des chercheurs et doctorants d'UCA, mais également des employés AMU, par l'Urfist Méditerranée et le service commun de la documentation. Développée dans le cadre du programme Investissements d'avenir, ISTEX met à disposition de l'ensemble des établissements de l'Enseignement supérieur et recherche français, 22 millions des ressources documentaires en texte intégral (articles, e-books, chapitres d'ouvrages, etc.) allant jusqu'en 2017 et issues de plus de 50 éditeurs des toutes disciplines (tels que Brepols, Elsevier, Wiley, Springer, Nature publishing group, OUP, EDP, Sage, Brill, Numérique Prenium, …).[55]

Revenons aux collections scientifiques d'AMU. Ses collections très diversifiées sont structurées par TRESORAMU suite à un inventaire qui révèle AMU comme la plus importante institution détentrice de collection en région PACA. L'Université possède près d'un million d'échantillons de sciences naturelles et plusieurs milliers d'instruments remontant jusqu'au 17ème siècle. Ces collections sont composées d'herbiers, de squelettes, d'animaux naturalisés ou conservés en fluides, de roches, minéraux et fossiles ainsi que des instruments courants des activités de recherches appartenant au passé et d'autres toujours en usage. C'est d'ailleurs ce qui donne sa force à ces collections, l'ensemble se trouve dans son contexte d'origine voire lieu de fabrication. Elles sont toujours usitées pour la recherche, contrairement aux collections muséales décontextualisées. Brunon Vila a supervisé et impulsé avant la fusion cet inventaire permettant l'inscrire dans la politique globale par la suite. C'est en rassemblant certains enseignants-chercheurs qu'il est parvenu à faire reconnaître ce patrimoine. Un groupe de travail constitué de l'ensemble des référents scientifiques des collections identifiées et officiellement reconnu intégrant 3 adjoints techniques (dédiés aux collections spécialisées tel que la botanique, la zoologie et la paléontologie.) ainsi qu'une gestionnaire de la culture scientifique pour la gestion

[55] Information obtenue par le biais du mail d'information de Gabriel GALLEZOT, maître de conférences et directeur du GIS "Réseau Urfist", du 24 avril 2019, à l'attention des employer AMU.

administrative du patrimoine et deux employés techniques pour l'inventaire et l'animation au sein des collections. Enfin, il a eu recours à un élément du service commun de la documentation et un autre des archives sonores de la MMSH. Le but d'une telle organisation et de faire valoir les collections d'AMU au niveau national et international. Pour ce faire TRESORAMU est référencé par l'UNIVERSEUM au niveau international, lié par des partenariats, tels le Muséum d'Histoire Naturelle et le Musée National des Arts et Métiers ainsi qu'à plusieurs universités françaises par le biais du programme transtyfipal, au niveau régional, à des professionnels de la DRAC PACA, CICRP, Ville de Marseille, ... et institutions comme le MUCEM notamment. La volonté globale de la démarche rejoint une fois de plus celle de l'université dans son ensemble qui est de donner de la visibilité aux collections et patrimoines scientifiques universitaires, de les rendre accessibles afin de le valoriser et de valoriser la recherche. Permettant par là même d'attirer à AMU de nouveaux chercheurs[56] et de nouvelles idées qui contribueront à construire le patrimoine futur tout en accroissant la renommée de l'ensemble du dispositif.

II. Qui fait le patrimoine universitaire ?

Dans ce chapitre nous verrons de quoi est faite l'identité, comment elle est construite par un groupe de personne. Nous aborderons plus précisément les mécanismes permettant à la construction identitaire patrimoniale et celle du patrimoine. Nous procéderons en recherchant des mécanismes de construction identitaire à titre d'exemple dans le passé notamment. Puis, nous penchant sur les acteurs présents de cette identité, en nous appuyant sur des auteurs de références en la matière. Par la suite, dans une visée plus rigoureuse au sens de la tangibilité des directions prises, nous observerons les impulsions nationales et internationales de cette fabrication. Nous aborderons ce second aspect du chapitre par le biais des cadres juridiques et recommandations structurelles ainsi que des projets, édictés au niveau national et européen. Nous suivrons la logique de l'étude d'un secteur global pour venir ensuite observer les corrélations existantes à Aix Marseille Université. Pour terminer, nous observerons les implications de ces éléments dans la construction du patrimoine au sens

[56] https://tresoramu.hypotheses.org

identitaire d'Aix-Marseille Université en rappelant les impulsions nationales et leurs impacts. Nous offrirons ainsi une vision globale de moyen de construction identitaire servant la construction patrimoniale universitaire. De facto, il sera plus évident de constater la nécessité de ce processus dans le cadre de la valorisation de celui-ci.

II.1. Le patrimoine immatériel universitaire, une construction identitaire

Selon le philosophe américain, Nelson Goodman, le monde peut s'appréhender comme un ensemble de mots et de symboles. Le monde n'est pas une juxtaposition d'objets fixes, mais plutôt un ensemble labile. Celui-ci est alors considéré comme étant en perpétuelle reconstruction au gré de la culture et de l'histoire des humains. L'ensemble est en partie conceptualisé par les philosophes, les scientifiques et les artistes qui en proposent différentes versions. Ils adaptent le dispositif patrimonial à des arts, objets, images « autographiques » et cependant se heurtent à la difficulté d'intégrer des pratiques en situation type dont la performance contextualisée et éphémère est gage d'authenticité. Goodman désigne cela par « l'allographie » (Goodman 1990 [1968]). Ces contradictions naissent de la nature même de la construction du patrimoine immatériel en tant que construction identitaire. Phénomène récurent et commun à toutes les sociétés humaines, nous discuterons de la construction identitaire telle que présentée par Anne Marie Thiesse et Eric Hobsbawn. Puis nous observerons ce qui constitue cette identité au plan sociétal et enfin nous retrouverons ces éléments à Aix-Marseille Université.

II.1.1. Construction identitaire, un phénomène récurrent dans les sociétés humaines

La construction identitaire apparaît comme une nécessité ou tout du moins un réflexe, dans les différentes communautés humaines. Elle traverse les époques et souvent le remaniement des modes. Le besoin de se légitimer, de légitimer son patrimoine relève d'une volonté omniprésente dans les milieux de savoir, de même que dans d'autres communautés. L'invention de la tradition de Hobsbawm Eric et Ranger Terence, ainsi que la construction de l'identité nationale d'Anne Marie Thiesse nous révèlent l'ampleur des mécanismes influençant la composition et la construction identitaire d'une entité.

Pour comprendre le patrimoine universitaire, sa création et sa mise en forme il faut partir du principe qu'il est construit en tant qu'objet de savoir, de trace et mise en lumière des valeurs et connaissances d'une université. La construction identitaire universitaire passe par son patrimoine. Berger et Luckmann pensaient déjà la contextualisation comme une nécessité sociale et donc une création par les individus au début des années 70, idées portées par l'ouvrage « la construction de la réalité sociale ».[57] Anne Marie Thiesse étaye le relativisme constructif en axant sa réflexion sur la construction de l'identité nationale. Nous faisons ici le parallèle évident avec la construction de l'identité universitaire qui est produite par un état, un gouvernement et l'ensemble des individus qui éprouvent un sentiment d'appartenance à cet ensemble, qui y prennent part. Le façonnement de cette identité collective sollicite non seulement la création de l'identité, mais également la stimulation du sentiment d'appartenance. Voyons comment une identité globalisante et fédératrice se construit puis nous aborderons la question de la construction identitaire universitaire et donc le lien entre les acteurs de l'université et l'université dans son existence matérielle. L'on part d'une entité abstraite, la nation, qui s'est progressivement incarnée concrètement consécutivement à diverses stratégies géopolitiques des états européens. On relève une construction de l'interne par l'intervention de pouvoirs en partie externe. De ce long processus de construction collective adjoignant réalité théorique, état, patrie, identité, émerge une conscience commune inédite, une conscience nationale, à travers une dynamique de patrimonialisation. Inédite, car dorénavant cette identité est transnationale. Ce phénomène résulte de mécanisme commun à toute l'Europe, qui est l'un des éléments de pouvoir qui influe toujours dans le développement et la prise de mesure de notre pays comme nous l'avons constaté au chapitre précédent avec la lettre de l'OCIM par exemple. Ainsi, au sens d'Anne-Marie Thiesse, une architecture identitaire se compose de mécanismes d'identification des ancêtres puis de folklore. Ces deux permettent alors d'établir une liste des éléments identitaires, qui sera généralisée et diffusée, conduisant à une culture de masse.[58] Le processus concerne la France et l'Europe et nous pouvons le transposer à l'échelle du micro avec l'exemple de la fac de droit d'Aix-en-Provence. Les ancêtres sont mis en valeur et commémorés, leurs noms sont donnés aux amphithéâtres pour ceux qui ont le plus marqué l'histoire de la faculté. Nous retrouvons un exemple parfait de cette mise en exergue du patrimoine universitaire immatériel, mémoriel, au travers du mémorial de la

[57] Berger et Luckmann, 1966, The Social Construction of Reality. A treatise in the sociology of knowledge
[58] Anne-Marie Thiesse, la création des identités nationales

faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille conçu et édité à l'occasion du sixième centenaire de sa fondation.[59] Cet ouvrage auquel les personnages emblématiques de l'université ont contribué retrace l'histoire et atteste de l'ancienneté de l'université de droit. Il rassemble en une forme de recueil les grands noms du passé qui ont fait la renommée de l'établissement et le retranscrit par la main des grands noms du présent. L'introduction est signée par La Maire d'Aix-en-Provence. Sont établis les rappels des valeurs et rôles de l'université. La vocation humaniste et universaliste la rendant indispensable aux rouages de la république. République qui apporta de nombreuses réformes à cette faculté qui sût s'adapter aux transitions et aux difficultés. On nous montre ainsi que le patrimoine et l'identité sont immatériels et puissants, ce sont les femmes et les hommes, des enseignants et des dirigeants de l'université de droit d'Aix-en-Provence qui ont, par leur ouverture, leur réactivité et leur capacité d'adaptation, inscrit le patrimoine universitaire dans la pérennisation. Rappelons qu'au moment de la parution de ce résumé de patrimoine immatériel, la fac de droit d'Aix-en-Provence s'apprêtait à fusionner avec les pôles de lettres et de sciences de l'université de Provence. La réunion a eu lieu en 2012. À compter de cette année, les facultés du secteur Aix-Marseille sont devenues une seule et même université : AMU. C'est un rappel immuable avant fusion de l'apport patrimonial de l'entité de la Faculté de droit à l'ensemble auquel elle s'unit. « Le nombre et la haute qualité des contributions rassemblées dans cet ouvrage attestent de la richesse intellectuelle et scientifique de notre établissement, mais aussi de son dynamisme et de sa volonté d'ancrer l'avenir dans un passé et un patrimoine commun. »[60]Il est intéressant de souligner que cet ouvrage permet une mise en abîme du patrimoine immatériel universitaire qu'il retrace, car il devient lui aussi un élément de mémoire et du patrimoine, regroupant l'effort collectif autour de la mise en valeur de ce patrimoine. L'édition fut distribuée à de nombreux personnels de l'université et dans les bibliothèques. Sa version pdf est également disponible en ligne. Nous le retrouvons sur le site de la bibliothèque universitaire. Nous mentionnons les archives comme éléments constitutifs du patrimoine dans la première partie. Ici nous les désignons comme acteurs réalisant la mise en valeur du patrimoine, les sites des bibliothèques universitaires. À l'intérieur de notre ENT se trouve l'onglet BU. Cet onglet accessible à tous les personnels et étudiants, permet d'accéder aux services de BU, mais également aux archives de notre université. Ceci par le biais de la bibliothèque patrimoniale Odyssée qui regroupe les

[59] Mestre Jean-Louis, dir., 2009, Six siècles de droit à Aix 1409-2009, Presses Universitaires d'Aix-Marseille
[60] P14, Mestre Jean-Louis, dir., 2009, Six siècles de droit à Aix 1409-2009, Presses Universitaires d'Aix-Marseille

archives et documents scannés remontant à la création des facultés d'Aix. Une subdivision en différentes catégories permet de les rattacher aux différents pôles qui composent l'université d'aujourd'hui. Comme proposé par l'ouvrage étudié, la référence à son passé propre est la condition sinequanone pour soutenir la construction identitaire et, ici la construction identitaire du patrimoine universitaire.

II.1.2. La constitution sociétale du patrimoine

La montée en puissance de la préoccupation patrimoniale dans les lieux de production de savoir que sont les universités, laboratoires, CHU ou encore observatoires, requiert une configuration patrimoniale qui sous forme de revendications et réalisations peut aboutir à une reconnaissance institutionnelle et politique. Ces acteurs et constituteurs sont les instances décisionnelles sur lesquelles nous reviendrons plus tard, mais surtout les EC, les chercheurs, maîtres de conférences, … tous les acteurs qui produisent et diffusent le savoir, ceux qui l'encadrent par le biais d'initiatives. Ce sont les séminaires et colloques abordant les thèmes de préservation des patrimoines et le souci de leur mise en public qui permettent de construire des valeurs et des identités communes ou un début de réflexion en ce sens. Les groupes de scientifiques portent les interrogations sur les fonctions de l'université et le changement des statuts des savoirs dans la société. Une grande part de ces démarches est instiguée par le ministère de la culture ou encore l'ICOM ou l'UMAC qui sont des entités permettant une globalisation et une harmonisation des démarches réflexives.[61] En plus de la préoccupation patrimoniale, le souci est de l'adjoindre à la nouveauté, l'innovation et l'ouverture sur le monde. Il s'agit d'un argument pour convaincre du bien-fondé d'une action donc pour renforcer l'aura de l'entité universitaire. D'autre part, à l'échelle macro, l'identité de l'université doit émerger afin que ses membres s'impliquent dans ces questionnements et actions ; les groupes de travail se formant sur la base d'initiatives personnelles et de volontariat il est important de souligner la culture universitaire. Nous connaissons le principe de culture d'entreprise qui est toutefois décriée par les adeptes de la construction culturelle et de l'ethnologie. Cependant ce sont ces biais qui favorisent la cohésion d'une équipe, d'un groupe et donc d'un ensemble d'usagers qui n'ont rien en commun si ce n'est la structure qui les emploie et vont cependant se sentir

[61] Sébastien Soubiran, A. Rasmussen, S. Boudia, 2005, Colloque « Patrimoine, savoirs et communautés savantes » ULP, IRIST, ACI

membre d'une tout, à échelle variable bien entendu. Ces moyens sont les activités communes, la possibilité de fréquenter leur lieu de travail en dehors des heures de travail effectives, de s'y restaurer, d'y pratiquer une activité sportive ou encore de s'y divertir, s'y cultiver. Ce sont ces divers éléments qui permettent de motiver les chercheurs et enseignants chercheurs ainsi que les employés, de mener en simultané de leurs tâches régulières, des initiatives patrimoniales. Plus haut nous énumérions les différents lieux de productions de savoir et nous soulignons ici qu'AMU regroupe toutes ces catégories. L'on y retrouve donc tous ces aspects de culture d'entreprise y compris les goodies à l'effigie des UFR et l'autopromotion. En terme humain donc sociétal au sens de non gouvernemental, ce sont donc les institutions de savoir elles-mêmes qui constituent et organisent leur patrimoine en questionnant notamment les démarches qui sont nécessaires à cela.

II.1.3. AMU : les ingrédients de sa construction identitaire

Nous avons parlé au début du premier chapitre, de l'ouvrage de la faculté d'Aix-en-Provence. Celui-ci, retraçant 600 ans d'histoire présentée sous forme de livre, est offert à un grand nombre de personnels ou bien vendu lors de sa parution en 2009. Il n'est pas le seul ouvrage produit par les presses universitaires pour mettre en avant le campus. Pour ce qui est de l'aspect historique qu'il valorise, nous le retrouvons également dans l'Odyssé d'amu. Accessible depuis l'ENT, l'Odyssée d'AMU permet d'accéder entre autres aux archives numérisées de la fac de droit. Des écrits de la fac sur elle-même permettent de retracer son histoire et son évolution. AMU met à disposition de ses étudiants et usagers des accès multiples à son histoire donc à la leur. Les archives sont consultables en ligne et quelques fois sur demande de même que les ouvrages produits par l'université pour parler d'elle-même et de son histoire ainsi que de ses avancées. Les arguments d'autorités sont régulièrement employés pour faire montre de la grandeur d'un patrimoine. Ils servent à justifier d'une identité forte et pérenne en avançant un argument d'ancienneté suivi d'un argument de grandeur, notamment au travers de cœur de campus où il est fait état de la vastitude des Campus et de leur polyvalence. Ce dernier exemple est couplé à l'argument de la nouveauté offrant un exposé des nouvelles ouvertures et directions de recherches, formations et partenariat.

Tout type de manifestation, colloques, séminaires ou encore repas de personnels et EC contribuent également à renforcer cette identité universitaire. Des manifestations grandioses tel que les rencontres du cercle des économistes au sens de la couverture médiatique qu'elles génèrent, permettent de valoriser l'image tout en renforçant l'identité universitaire. D'autres actions telles que les grèves et tiraillements induits par les syndicats relèvent également de l'identité des étudiants et personnels. Qu'il s'agisse d'y prendre part ou d'en être le témoin, ces épisodes de recrutement ou de grève marquent l'ensemble des usagers de l'université. À tel point qu'ils furent moqués aux Rachimbours 2019. Les Rachimbours sont un autre exemple du patrimoine vivant de l'université. Ils sont une diatribe du système facultaire sous forme de spectacle donné dans la faculté de droit par les étudiants de Faculté de Droit et de Science Politique (FDSP), auxquels assistent leurs enseignants et personnels administratifs FDSP principalement (mais ouverts à tous). Ils permettent de mettre en lumière une identité culturelle universitaire commune. Le fait de se moquer d'une entité et de ses acteurs devant un public de 600 personnes permet de mettre en évidence le caractère commun de leurs codes microculturels, car le rire a beau être universel, l'humour est culturel[62] et en l'absence d'une identité et de codes communs l'exercice serait inconfortable. D'autre part les repas et séminaires d'entreprises se retrouvent à AMU par le biais de repas de fin d'année (civile et scolaire) au sein des services ou par départements, pôles, dans le cadre des « pots du doyen », mais également lors de la fête des personnels où toute l'université est conviée gracieusement. Une phase d'observation de terrain, pour compléter les informations par le biais de la presse et des affichages en interne, a permis de relever les mécanismes de construction identitaire en y adjoignant ces éléments. AMU regroupe donc les ingrédients historiques et culturels favorisant le renforcement de son patrimoine immatériel par le biais de son patrimoine culturel universitaire. Ainsi donc cette émulation permet la valorisation de l'ensemble.

II.2. Cadres institutionnels et législatifs de la construction identitaire

Précédemment nous faisions remarquer la contradiction mettant en avant que « le patrimoine immatériel ne peut se muséifier à moins d'en être réduit au simple témoignage matériel des pratiques en question ».[63]La sphère patrimoniale fonctionne de cette manière,

[62] Bassem Youssef, 18 avril 2013, *être humoriste en Égypte aujourd'hui*, conférence, canal U
[63] La fabrique du patrimoine {, l'inflation patrimoniale, p24

elle dépend du regard porté sur elle. Selon Nathalie Heinich, ceux qui modèlent le patrimoine s'influencent en eux. Le regard que les chercheurs portent sur le patrimoine est notamment le fruit des normes produites par les instances telles que le ministère de la Culture pour ce qui est des sélections et fichages.[64] Nous présentons dans cette sous-partie des processus de sauvegarde et de valorisation de ce patrimoine immatériel qui sont mis en place au sein des universités au travers des structures qui influencent la construction patrimoniale en guidant ses acteurs. Les réglementations, directives et labels permettent aux établissements de se distinguer, de se certifier. Ces cadres, à un niveau européen et national, permettent aux universités de renforcer leur attractivité internationale et en se conformant aux programmes européens, de pouvoir renforcer leur candidature dans les appels à propositions européens.[65] Il est donc synthétisé dans un premier temps le cadrage international et européen du patrimoine permettant de favoriser cette démarche, tel que le processus de Bologne ou plus récemment le RS4R. Puis dans un second temps c'est un tour d'horizon au niveau national qui est établi autour de ces problématiques en débutant par les lois Faure et Savary notamment. Enfin il est proposé de découvrir le cadrage d'Aix-Marseille université pour elle-même en observant lesquelles de ces lois et directives sont adoptées par AMU et quel sont leur impact. Il est ainsi possible de constater que les différentes échelles de structuration ont une fois de plus les mêmes volontés globales de valorisation. Il s'agit de s'ouvrir sur l'extérieur, de diffuser le savoir et la connaissance tout en faisant de la recherche, souvent dans un axe voulu innovant. L'ensemble doit conduire à une mise en valeur du territoire et de ses performances, à créer de l'emploi et de la valeur. Ces principes génèrent de l'interdépendance entre les universités et vis-à-vis de leurs partenaires. L'aboutissement à un réseau international, résultant des faits précédemment énoncés, doit contribuer au maintien de la paix, promouvant les égalités et l'intégration tout en travaillant à la résorption des inégalités.

II.2.1. Cadre européen et international

[64] Vivant Elsa, « Nathalie Heinich*, La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère* », Lectures [en ligne], les comptes rendus, 2009, mis en ligne le 05 novembre 2009, consulté le 20 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/lectures/837

[65] Objectifs énoncés sur le mail d'information : Aix-Marseille Université INFO du vendredi 17 mai 2019

Sous forme de directives ou bien de recommandations, les structures européennes et internationales impulsent les dynamiques de l'enseignement supérieur en France. C'est en 1999 avec le processus de Bologne que l'Europe affirme sa volonté de créer un espace d'enseignement supérieur harmonisé et compétitif. Il établit notamment le principe LMD[66], ce système de grades académiques, reconnaissables et comparables. Ce système niveau de diplôme harmonisé à l'ensemble de l'espace européen contribuait à promouvoir la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs. Il permet d'assurer la qualité de l'enseignement et d'intégrer la dimension européenne dans l'enseignement supérieur.

Plus récemment c'est le Label européen HRS4R « HR Excellence in Research », accordé par la Commission Européenne aux établissements engagés dans la mise en œuvre des principes issus de la Charte européenne du chercheur et du code de bonne conduite, qui vient s'ajouter au processus de cadrage universitaire. Son objectif est d'améliorer les pratiques en matière de recrutement et de cadre d'exercice des chercheurs des organismes et des établissements d'enseignement supérieur européens œuvrant dans le domaine de la recherche. Le terme chercheur désigne ici les chercheurs, les enseignants-chercheurs, les post-doctorants, et les doctorants. La Commission Européenne a publié cette charte en 2005. Actuellement[67] le label a été accordé à plus de 400 institutions européennes.

Un des principes des ESPCS est de travailler à la stabilité et la paix de sa région. Cette mission est conjointe à celle du renforcement de la coopération internationale. Nous retrouvons ces principes en observant notamment les nombreux réseaux méditerranéens tels que Thétys (20 ans de réseau), UNIMED, REIM et AAU. Ces réseaux de l'enseignement supérieur posent les jalons d'une coopération structurée dans cet espace Méditerranée-Afrique. Cela permet d'aborder des questions de fond, sur le genre entre autres, avec des structures telles que la Commission Européenne ou la DG CONNECT[68] et la future UFTAM projet d'une université Franco-Tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée.

La lettre de l'OCIM de juin 2009[69], « initiatives européennes et patrimoine universitaire », indique également d'autres médiums européens en relation directe avec le patrimoine

[66] Licence, Master, Doctorat. Permettant ainsi un lissage des niveaux universitaire pouvant déboucher à des équivalence donc à une mobilité plus importante de étudiants et enseignants.
[67] Chiffres du Aix-Marseille Université INFO du vendredi 17 mai 2019
[68] La direction générale des réseaux de communication, du contenu et des technologies ou DG CONNECT est le service de la Commission européenne en charge de la politique de l'Union européenne concernant le marché unique numérique, la sécurité des réseaux, la science et l'innovation numérique1.
La DG CONNECT dépend du Commissaire européen à la société numérique.
[69] http://journals.openedition.org/ocim/229 ; DOI : 10.4000/

universitaire. UNIVERSEUM (universitas + museum), le réseau européen de musées et collections universitaires. Au départ créée pour réaliser une exposition universitaire, le travail en amont permet alors de prendre conscience de l'ampleur des collections universitaire et les enjeux qui y sont liés. L'ICOM (Conseil international des musées) lors de sa 19ème assemblée générale créait formellement le Comité international pour les musées et collections universitaires (UMAC) en 2001. Ce premier réseau d'envergure internationale témoigne de l'intérêt porté au patrimoine universitaire et de la prise de conscience le concernant ainsi que la volonté globale de valorisation de celui-ci. Pour ce faire, des entités globales et structurantes sont créées afin de travailler de concert à apporter des solutions à la préservation et la valorisation.

Un autre principe de valorisation par le biais de la création de réseau touche aux étudiants issus de ces universités. Par le biais ou l'instigation de campus France[70], France Alumni, est le réseau des anciens étudiants internationaux en France souhaitant valoriser cette expérience. Chaque année ce sont 100 000 étudiants internationaux qui sortent diplômés du système éducatif français. Après leurs études supérieures, France Alumni les informe, leur permet de rester en réseau et de valoriser leur séjour en France dans un cadre professionnel. De cette manière ils restent humainement liés à l'université dont ils sont issus et cela correspond à une sensibilisation et un travail à l'attachement à celle-ci par la création d'un réseau d'inter dépendance superficiel mais bien présent. À l'initiative du ministère des Affaires étrangères et du Développement International, Campus France produit une plateforme numérique multilingue performante pour fédérer, informer et aiguiller les étudiants internationaux passés par l'enseignement supérieur français. Son annuaire interactif permet à chacun de s'affilier au réseau et de se mettre en contact avec d'autres Alumni. Ce qui n'est pas sans rappeler le commencement initial de Facebook. L'accès aux informations porte sur les filières éducatives en France, des espaces réservés aux grandes entreprises françaises, des offres d'emploi et des newsletters. Le travail de cadrage dans le but de valoriser le patrimoine universitaire touche également à ces membres en anciens membres. Enfin Communauté universitaire et partenaires européens se regroupent autour du projet « CIVIS, a european university » 5 millions d'euros seront attribués à la structuration d'une université européenne au bénéfice de 400 000 étudiants. Avec la publication de l'appel à projets "Erasmus +" pour l'année 2019, la Commission européenne a initié le lancement

[70] Campus France est un organisme public créé en 2010 dans le but de promouvoir à l'étranger le système d'enseignement supérieur et de formation professionnelle français. Il gère la plateforme « Études en France » qui recueille les vœux des candidats étrangers et les réponses des établissements français.

d'une nouvelle initiative pour soutenir la création et le développement de 20 alliances d'Universités européennes d'ici 2024. À travers cette initiative, la Commission a l'ambition de rapprocher les Européens et d'améliorer la compétitivité internationale de nos institutions d'enseignement supérieur. Un réseau créant des liens à travers l'Europe et au-delà.

II.2.2. Cadre national

Le 12 novembre 1968 l'université est créée en tant qu'établissement public à caractère scientifique et culturel (ESPC) sur la base de trois grands principes : autonomie, participation, pluridisciplinarité. Ceci grâce à la loi d'orientation de l'enseignement supérieur dite loi Faure. L'université obtient en 1984 le statut d'ESPCP Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel par le biais de la loi Savary. Les Unités de formation et de recherche ainsi que des Instituts universitaires de technologie ont pour mission de produire du savoir et de le transmettre, mais également de participer activement à l'insertion professionnelle des étudiants. Les instances nationales contribuent à formater et unifier le paysage français de l'enseignement supérieur. Des lois telles que PRES, LRU, Plan Campus, COMUE, Loi Faure amène l'ensemble des structures universitaires à poursuivre des buts similaires et les encourage en ce sens, la loi Savary, les pôles d'excellence… la liste des lois encadrant et promouvant le développement et l'ouverture des universités est longue[71] ; nous constatons une tendance globale qui permet de mettre en relation les diverses structures et dans certains cas, de les regrouper de manière géographique et complémentaire afin qu'elles prennent de l'ampleur en terme de budget, de visibilité et de pluridisciplinarité. Au niveau national ce sont donc d'une part des lois qui impulsent la régénération universitaire et le cadrage de leur identité, se conformant à des telles que la promotion sociale, en faisant une règle. Cependant pour promouvoir et motiver davantage les acteurs des universités, des appels à projets sont lancés. Ceux-là permettent aux universités sélectionnées de bénéficier d'aides diverses (monétaires, médiatique notamment). Ces accompagnements variés permettent de stimuler les efforts en matière de constitution, préservation et promotion du patrimoine universitaire en lui conférant une identité forte et

[71] D'après les supports de formation mis à la disposition des personnels AMU sur leur ENT et accessible avec leurs identifiants propres. Ces supports sont produits pour les formations aux personnels dans le cadre de formations pour la préparation aux concours de la fonction publique.

clairement définie. Cette harmonisation permet une identité commune et unifiée qui engendre de meilleures circulations des personnels et des savoirs ainsi que des étudiants.

II.2.3. Cadre AMU

À l'échelle d'Aix-Marseille Université, se conformer à ces lois et directives est une attitude que l'on retrouve sans cesse adossée à la volonté de relever tous les défis lancés par les appels à projets et recommandations. Ceci au plan national comme international. AMU formalise son dossier pour l'obtention du label HRS4R et officialise sa volonté de labélisation le 27 juin 2019. La phase d'implémentation est planifiée sur 5 ans à partir de juin 2020. Celle-ci implique la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action RH en améliorant les pratiques des organismes et établissements de recherche en matière de recrutement et de cadre d'exercice des chercheurs. Cela permettra l'obtention de financement Horizon 2020.Au plan local notamment par le biais du pacte AMU, qui lie par un partenariat l'université aux principales structures culturelles sur le territoire, spectacle vivant (musique, danse, théâtre) et musées… permettent d'accéder à l'offre culturelle de la région avec une carte étudiante AMU ajoutant une remise supplémentaire sur le tarif JEUNE. Nous en parlons ici, car même s'il ne s'agit pas de diffuser sa propre culture il s'agit de faciliter l'éducation et l'ouverture, la curiosité intellectuelle des étudiants d'AMU. Afin d'accompagner les chercheurs pour l'instruction, le montage et la gestion des contrats de recherche partenariaux et européens AMU a mis en place, depuis 2002, la filiale Protisvalor. Celle-ci a pour but la valorisation de la recherche d'Aix-Marseille Université en apportant aux laboratoires et aux chercheurs d'AMU l'accompagnement nécessaire à la valorisation de leurs compétences et des résultats de leur recherche. La filiale mène une action dans les domaines juridique, administratif, financier et de la propriété intellectuelle. La mission première est d'assurer l'instruction et la gestion des contrats financés. Par conséquent elle se doit d'apporter conseil et accompagnement aux chercheurs tout au long de leurs projets de recherche. Du financement de ces projets peuvent découler des contrats partenariaux et européens dans divers domaines tels que veille et détection, ingénierie financière, ingénierie et montage de projets, négociation et rédaction de contrats en propriété intellectuelle, gestion comptable, administrative, financière et de ressources humaines. AMU par sa compétitivité obtient des labélisations permettant des financements s'ajoutant au partenariat. Après la labellisation IDEX en 2012 puis pérennisée en 2016, Aix-Marseille Université poursuit sur cette voie. Elle est à ce jour sélectionnée par la Commission Européenne pour le projet

CIVIS. Aix-Marseille Université, ainsi que l'Université d'Athènes, l'Université Libre de Bruxelles, de Bucarest, l'Université autonome de Madrid, l'Université La Sapienza de Rome, de Stockholm, et d'Eberhard Karls de Tübingen (Allemagne) qui s'unissent dans le but de construire l'alliance universitaire européenne dénommée « CIVIS ». Cette alliance créée sous le statut d'Université européenne rencontre les critères de l'appel « Erasmus + » de la Commission européenne et rassemblera quelque 384000 étudiants et 55000 membres du personnel. Proposant une connexion de leurs futurs, CIVIS a vocation de pont entre l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique, dans le cadre d'un engagement à long terme. Dépendant de leurs capacités respectives à contribuer, tout en respectant l'indépendance de chaque université partenaire, AMU, s'assurera que ce projet a les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour sa mise en œuvre concrète. À cette fin, nos instances dirigeantes ont approuvé la disponibilité de 2.5 millions d'Euros pour ce projet[72]. En sommes, au niveau local, les engagements sont sur tous les fronts ce qui conduit à une identité universitaire développée et forte permettant d'initier un rayonnement international.

II.3 La matière du savoir, la substance immatérielle

La valorisation du patrimoine universitaire passe par la valorisation de la recherche. Nous avons précédemment observé les moyens de financer et réglementer celle-ci. À présent nous allons présenter les fruits de ces réglementations et subventions tels que les labos, les centres de recherche universitaire. Pour ce faire nous présenterons le patrimoine scientifique et immatériel généré par les laboratoires d'AMU, PCI de l'université, en perpétuelle mouvance. Nous aborderons leur production notamment par le biais des Journées d'Études, conférences, séminaires et colloques. Nous aborderons en suite les composantes d'AMU et l'Amidex pour terminer en recentrant l'observation sur les laboratoires d'ALLSH et les disciplines proposées qui constituent l'identité de l'UFR d'Aix sur ce département. Le dernier point de ce mouvement est transversal. Il fait état de ce qui constitue, par la production et la diffusion de savoir, le patrimoine immatériel universitaire, tant scientifique que culturel. Cependant les laboratoires, en tant que personnes morales, sont également des

[72] le double de ce qui est exigé par la Commission

créateurs de ce patrimoine. De ce fait il est légitime de placer ce point à la frontière entre le mouvement de définition du patrimoine immatériel universitaire et celui de ses constituteurs.

II.3.1. L'organisation de cette substance immatérielle grâce aux laboratoires, instituts et pôle universitaire en France.

Suite au caractère quasi impératif qu'avait pris depuis les années 80 « l'injonction patrimoniale »[73] l'on passe progressivement d'une construction historique des patrimoines, à une conception qui s'étend aux lieux puis aux objets annexes finissant par s'étendre au discours et sa construction. C'est ce phénomène expansif qui conduit à l'expression « de la cathédrale à la petite cuillère ». Jean Perrin pointe en ce sens les « anti-musées », car il constate ces mutations, il voit la science en train de se faire, ce qui conduit à la perspective du « patrimoine des savoirs ». Cet élargissement de la notion de patrimoine est souligné et induit par la nécessité de faire appel à des savoirs spécialisés pour effectuer n'importe quelle mise en patrimoine.[74]Cet état de fait s'applique également au patrimoine universitaire où les collections et archives dépendent de différents savoir-faire dans leur traitement en fonction des spécialités dont elles relèvent. Ce cheminement vers la construction du patrimoine universitaire et scientifique va de pair avec la collaboration de l'université avec différents organismes. Des UMS (Unités Mixtes de Services) par exemple, créées pour 4 ans par contrat d'association entre l'établissement d'enseignement supérieur, ici l'université, et un organisme de recherche publique français[75]. Ces entités dépourvues de personnalité juridique propre sont des structures opérationnelles de service. Elles ont pour vocation de mettre des moyens matériels à la disposition des structures opérationnelles de recherche et de mener des actions d'accompagnement de la recherche.[76]Les Unités Mixtes de Recherches fonctionnent dans la même optique, offrant un encadrement par des spécialistes aux étudiants et leur donnant ainsi un accès direct à la recherche fondamentale par exemple. Mais l'ampleur voulue par ces démarches donne lieu à de nouvelles associations plus conséquentes. En ce sens nous avions nommé les IDEX et LABEX allouant 7,7 G€ aux

[73] Boudia Soraya, Ramussen Anne, Soubiran Sébastien, dir., 2009, Patrimoine et communautés savantes, Presses universitaires de Rennes.P13
[74] Boudia Soraya, Ramussen Anne, Soubiran Sébastien, dir., 2009, Patrimoine et communautés savantes, Presses universitaires de Rennes.P15
[75] CNRS, INSERM, INRA, CIRAD, IRD, IRSTEA, IFREMER
[76] Décision n° 159/87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de services du CNRS.

EPSCP sélectionnés. En effet l'université ne peut exister seule. Les premiers ayant pour ambition de nommer 5 à 10 pôles d'excellence en regroupements territoriaux afin d'accroître leur taille, leur visibilité et leurs compétences. Les seconds visant à asseoir cette démarche et fonctionnant sur les mêmes principes pour conduire à des pôles de recherche internationaux. Le regroupement en PRES (Pôles de Recherche et d'enseignement supérieur), CTRS (centre thématique de recherche et de soins) RTRA (réseau thématique de recherches avancées) sont amenés à fusionner afin de former les EPSCP tel que l'a fait AMU en 2012. Ces ensembles offrent ainsi un regroupement[77] pluridisciplinaire aux usagers. L'on trouve donc des laboratoires universitaires sur les campus, ainsi que les instituts. Ceux-ci sont souvent conjoints aux grands organismes nationaux et internationaux de recherche tel que le CNRS.

II.3.2. Amidex et les composantes AMU

AMidex ou Aix Marseille Université Initiative d'Excellence, est l'un des premiers projets Idex à être confirmé en 2016. Il reçoit une dotation de 750 millions d'Euros pour valoriser son projet d'interdisciplinarité. Amidex est la fondation universitaire d'AMU.

AMU se divise en 5 secteurs de formation (facultés, écoles et instituts). Le secteur des droits et sciences politiques, celui de l'économie et gestion, secteur santé, secteur science et technologie. Ainsi que deux composantes pluridisciplinaires que sont l'ESPE et l'IUT.[78]

Soit 19 composantes sur AMU.[79] Parmi celles-ci on distingue celles qui sont créées par délibération du conseil d'administration de l'université après avis du conseil scientifique. Ceux sont les UFR, les départements, les laboratoires et les centres de recherches qui sont donc créés à l'initiative de l'université. Les UFR correspondent à un projet éducatif et à un projet de recherche mis en œuvre par des enseignants, des chercheurs ainsi que des enseignants-chercheurs. Ces acteurs de la construction du patrimoine scientifique peuvent axer les programmes sur une ou plusieurs disciplines fondamentales.[80] Ils construisent ainsi l'identité scientifique de l'université. A distinguer des composantes créées par arrêté du

[77] Annexe 2 : regroupement des pôles universitaire en France
[78] Ecole supérieure du professorat et de l'éducation et l'Institut universitaire de technologie d'Aix-Marseille
[79] https://operation-campus-aix.univ-amu.fr/sites/operation-campus-aix.univ-amu.fr/files/public/dossier_presse_ppp_mai2014_press_060514.pdf p14
[80] Code de l'éducation Art. L. 713-3 (UFR)

ministre chargé de l'enseignement supérieur. Les instituts et les écoles définissent des programmes pédagogiques et des programmes de recherches qu'ils proposent, ceci dans le cadre de la politique de l'établissement dont ils font partie ainsi que de la réglementation nationale en vigueur.[81] Toutes les composantes ont pour vocation de créer du lien entre l'enseignement et la recherche et en sont responsables, elles correspondent à des disciplines, soit une seule soit elles peuvent être pluridisciplinaires. Chaque composante est administrée par un directeur et participe aux contrats quadriennaux et au recrutement des enseignants-chercheurs.

Amidex vient soutenir cette pluridisciplinarité et affirmer l'identité de l'université en la portant au rang international, elle a pour objectif de classer AMU dans le top 100 mondial des universités de recherche. La fondation conforte cette volonté d'ouverture en améliorant l'internationalisation des masters et doctorats, pour les licences et les masters les programmes Erasmus sont les référents. Afin de faire rayonner une identité scientifique consolidée à l'étranger, la recherche est davantage pensée en terme de partenariat avec les secteurs privés et l'ensemble du monde socio-économique.[82] De cette manière elle anticipe des passerelles pour ces futurs diplômés vers le monde du travail, mais elle vient également renforcer ses possibilités de développement de la recherche en interne en renouvelant les financeurs de projets. Elle permet ainsi de consolider les financements des doctorants et post doctorants œuvrant en son sein.

II.3.3. Zoom sur ALLSH

Le secteur arts, lettres, langues et sciences humaines, se scinde en 3 : ALLSH (Art, Lettre, Langues et Sciences Humaines), CFMI (Centre de Formation des Musiciens intervenant) et la MMSH (Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme).[83] Le secteur regroupe 13000 étudiants dont plus de 2000 à l'étranger et 800 personnels enseignants et administratifs. L'ensemble s'organise autour de cent diplômes et il paraît intéressant en terme d'ouverture de souligner qu'une trentaine de langues y sont enseignées. Afin de

[81] Code de l'éducation Art. L. 713-9
[82] https://amidex.univ-amu.fr/sites/amidex.univ-amu.fr/files/presentation_amidex_aap_int_et_med_12042018_.pdf
[83] Annexe 3 : les composantes ALLSH

remplir sa mission de valorisation de la recherche,[84] la faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH) s'est dotée d'une cellule[85] entièrement dévolue à celle-ci dont les sous-missions sont multiples, la Maison de la Recherche. Elle ambitionne de créer une interface entre les équipes et laboratoires de la faculté ALLSH et les partenaires privés et publics. Elle s'engage à développer les initiatives de valorisation de la recherche émanant d'Aix-Marseille Université. Elle est responsable de l'organisation des rencontres biannuelles ayant pour but de développer la relation entre étudiants, enseignants, chercheurs ALLSH et les acteurs économiques, sociaux et culturels du territoire. Enfin elle est en charge des rencontres Humanités-Société-Entreprises. AMU compte ainsi plusieurs laboratoires et UMS[86].[87] Ces unités, croisent leurs connaissances selon le principe de percevoir, savoir et exprimer. Autour de ces trois termes à partir de leurs spécificités, ces centres de recherche construisent un espace de partage transdisciplinaire menant à des champs de recherche nouveaux et innovants, issus des regards croisés, et de l'ouverture de terrain. Ainsi le rayonnement du patrimoine universitaire trouve-t-il matière dans cette production permanente de savoir.

Afin de poursuivre en ce sens l'ouverture et le rayonnement, ainsi que d'attirer à elle de nouvelles sources venant étoffer cette matière, l'université met en place des stratégies de valorisation par le biais de la communication et de la monstration de ses facultés.

[84] https://allsh.univ-amu.fr/valorisation-recherche

[85] La cellule Valorisation du patrimoine est composée des personnels aux compétences adaptées à chaque concept qu'elle souhaite développer : Noël Nguyen, vice-doyen recherche pour la faculté ALLSH, Vincent Bréjard, chargé de mission "valorisation" ALLSH, Fabrice Pellerin, chargé de mission "relations monde socio-économique" ALLSH ; Carine Gouiran-Galvez, chargée de communication ALLSH ; Jalila Chikhaoui, chargée de la valorisation en ALLSH et des Plateformes technologiques, DRV AMU ; Françoise Desrues, chef de bureau BFP. Elle s'est également entourée de personnel externes tels que La cellule "Enseignement supérieur et recherche" de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix et la SATT Sud-Est

[86] https://allsh.univ-amu.fr/recherche/laboratoires

[87] . Vous pourrez consulter le tableau en Annexe 4 : la liste correspondant au département ALLSH

III. Pour quel public est conçu le patrimoine universitaire, quels sont ses moyens de communiquer sur lui-même et pour quels publics ?

Nous avons vu que le patrimoine immatériel universitaire comprend les savoirs et connaissances, qu'il se présente sous forme orale par les cours et conférences entre autres, que c'est également un patrimoine vivant qui existe par l'identité universitaire de ses différents acteurs. Dans ce chapitre nous allons observer les façons qu'à le patrimoine immatériel universitaire de communiquer sur lui-même. Nous observerons dans un premier temps les publics visés par cette communication. Cela nous permettra alors de présenter quelques autres formes de ce patrimoine immatériel et des constituants de cette unité. Puis nous aborderons les moyens et cadres de cette communication de l'université sur elle-même. Nous présenterons des services majeurs de la communication de l'université tels que le DRV, la DirCom ou encore la DPSI. Enfin nous clôturerons ce chapitre, principalement axé sur AMU, par une présentation des vitrines du patrimoine universitaire. Nous mettrons alors à l'honneur les écrins immobiliers du patrimoine immatériel universitaire.

III.1. Une image à promouvoir auprès de quel public ?

La communication autour du patrimoine universitaire et de l'université sur elle-même est essentielle dans le rayonnement de l'université. Cette communication, quel que soit le support et le public de destination permet de renseigner sur l'établissement et de renforcer son attractivité. Une communication universitaire est constituée en interne, mais peut également se co-construire avec des partenaires extérieurs. C'est le cas des UBO[88] qui communiquent autour de leur patrimoine par le biais de leurs sites officiels, mais également en se liant aux partenaires patrimoniaux locaux tels que les mairies et offices de tourisme principalement, mais également avec des partenaires privés. Non seulement ces partenaires de communication permettront des actions d'une plus grande ampleur et contribueront au rayonnement de l'université et des formations qu'elle peut offrir, mais ils constitueront également un des potentiels de complément de formation en intéressant les étudiants par des

[88] Université de Bretagne de l'Ouest

stages. De cette manière la coopération autour de la communication permettra également d'offrir des lieux de stages divers et professionnalisant autour des activités patrimoniales. Les UBO ont fait le choix de co-construire leur mise en valeur respective. Le problème de la qualification des personnels relative à la mise en valeur de ces patrimoines est résolu par l'offre de formation dans les différents secteurs de la mise en valeur patrimoniale. La population étudiante se voit directement rattachée à la vie de son patrimoine ; nous pouvons établir un parallèle entre la capacité de la région Bretagne à mettre en valeur son PCI et celle de la mise en valeur de son patrimoine universitaire en faisant se sentir concerné les locaux, étudiants et employés qui feront vivre leur patrimoine local. On retrouve d'ailleurs sur leur site une partie mercantile qui vend les produits floqués de l'université de même que les universités américaines le font. Il y a par ce biais un renforcement de l'identité du monde universitaire et de ses acteurs. Ce modèle de communication par le biais de divers supports et partenaires se retrouve sur les grandes universités. Nous allons donc ici établir ce qu'il en est pour AMU, de quelle manière est faite la communication autour de son patrimoine et dans quel but. Nous observerons les publics auxquels est destinée cette communication. En premier lieu la communication à destination des publics externes, hors AMU puis nous examinerons la communication à destination des usagers qui par bien des façons se recoupe. D'une part la communication faite aux étudiants et d'autre part la communication interne à destination des personnels. Nous constaterons ainsi que les biais utilisés sont les mêmes, mais ce décorticage permettra de préciser de quelle façon ils le sont chez AMU.

III.1.1. Public externe et hors AMU

Attirer de nouveaux étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs, partenaires, financements privés (dons et partenariats) et publics (subventions et partenariat) est l'objectif de la communication externe autour du patrimoine universitaire. Mettre en valeur le patrimoine immatériel de l'université par le biais de la communication autour de celui-ci permet de promouvoir l'image de l'université. Ceci permet d'attirer de nouveaux financements qui pourront permettre la préservation et la valorisation de ce même patrimoine, mais également de développer de nouvelles formations. La communication aux externes s'adresse aux futurs étudiants en situation de pouvoir choisir le cursus universitaire en France et à l'étranger. De même qu'elle concerne les étudiants d'autres universités d'ici et d'ailleurs en Europe et dans le monde, qui souhaiteraient opter pour un ERASMUS en

licence, en master ou encore faire un doctorat voire un postdoctorat à AMU. Afin d'attirer ces masses étudiantes, la communication met en avant l'étendue des formations, mais également les lieux et infrastructures qui les accueilleront. Le patrimoine scientifique et sa diversité sont des arguments incontournables de ces campagnes. La lettre AMU, imprimé sur lequel nous reviendrons ultérieurement, est un support papier mensuel édité à plus de 3000 exemplaires et diffusé aussi bien en interne qu'en externe. Elle est expédiée chaque mois aux directeurs des universités partenaires partout en France, en Europe et à l'étranger ainsi qu'au ministre de l'Éducation et de l'enseignement supérieur. Cette lettre permet de communiquer sur les projets et avancées de l'université. Elle permet la mise en avant de son patrimoine et des efforts fournis pour le préserver et le valoriser (entre autres informations). L'intérêt d'une communication externe, outre attirer la masse étudiante, est la construction d'un réseau de partenariat. La communication se fait par l'intermédiaire de labels qui ouvrent le champ des possibles en terme de dons et subventions privés mais également de partenariats avec de petites et grosses entreprises, locales et internationales. Elle vient appuyer les demandes de subventions et les réponses aux appels à projets privés et publics. Cette communication permet donc de valoriser le patrimoine universitaire et par ce biais d'attirer les fonds qui permettront de le préserver tout en poursuivant son développement. Cela s'accomplira dans le même temps que les autres missions de communication. En somme, il semblerait que le code, au sens des codes culturels de Clotaire Rapaille, pour certifier la grande qualité d'une université française soit le mouvement, sans cesse et dans tous les sens. La communication est axée sur la pluridisciplinarité, l'ouverture de cursus mixte, des recherches dans tous les domaines avec tous les partenaires possibles[89].

III.1.2. Interne à AMU, la communication aux étudiants

Comme vu précédemment la communication adressée aux étudiants peut les conduire à embrasser le cursus universitaire. En interne il s'agit de les orienter, leur donner les repères nécessaires, afin d'améliorer, optimiser leur expérience au sein d'AMU ; ceci dans le but de les former, de les conserver dans la structure, de monter leurs projets, de participer à la vie du Campus, tout en leur offrant également l'opportunité d'étudier à l'étranger s'ils le souhaitent. La communication aux étudiants est effectuée à l'aide de divers supports. Des

[89] Rapaille Clotaire, 2006, *Culture Codes*, Paris, JC Lattès.

affichages de bannières, kakemonos, balisages, mais également sur les écrans d'informations présents dans les facs et dans de nombreuses cafétérias CROUS qui diffusent en permanence les évènements qui sont également relatés par le biais de news letter. La 'news letter' est un mail groupé à destination des étudiants AMU. Elle les informe des évènements sur l'ensemble du campus toutes disciplines confondues. En cela, elle apporte des informations sur les manifestations culturelles, scientifiques et sportives tout en promouvant la pluridisciplinarité sans faire de distinction de cursus dans sa diffusion. Les Bibliothèques universitaires communiquent de cette manière également. Elles agrémentent même le campus de leurs goodies sous forme de tote-bag principalement. La communication directe est mise en place lors des temps forts de l'année. Des évènements tels que les rentrées ou bien le printemps des associations permettent d'informer les étudiants sur les choix qui s'offrent à eux, les possibilités de la vie sur le campus, les diverses activités hors des cours, qu'ils s'agissent d'accompagnement scolaire, d'associations, de compétitions sportives… De manière générale, l'ensemble des moyens de communication convergent afin de diffuser un maximum les messages. En raison des nombreuses informations qui parviennent constamment sur les réseaux c'est bien souvent la répétition de l'information qui la rend perceptible. Les réseaux sociaux sont également concernés par cela, mais de manière plus ciblée. À l'initiative d'une promotion ou d'un enseignant se créaient des pages et groupes face book afin d'informer les étudiants concernés sur leurs actualités. Cependant AMU se détache complètement de ce réseau puisqu'il fournit via l'ENT ametice qui permet aux enseignants de communiquer les informations à leurs groupes étudiants ainsi que de leur fournir sous format PDF la documentation qui servira de support aux cours. Le flot d'information en direction des étudiants est dense. Il est complété par les sites des différents départements qui, suite à un travail important d'harmonisation, tendent à s'unifier et s'actualiser pour une meilleure lisibilité et une mise à jour des informations. Plus récemment la communication sur l'identité d'AMU s'est faite par la mise en vente en ligne de goodies à l'effigie des départements. Ce procédé n'est pas encore entré dans les mœurs, mais il semblerait que l'AMU suive le chemin des UBO fières de leurs identités et de leur patrimoine comme d'autres universités de rang mondial.

III.1.3. Interne à AMU, la communication aux personnels

Communiquer aux personnels sur leurs droits et leurs devoirs, ainsi que sur les opportunités que leur offre leur environnement, figure parmi les objectifs principaux de la communication qui leur est directement adressée. Les devoirs des personnels se retrouvent dans le cadre des élections, de la vie politique du campus et de l'actualité de la France et de l'Europe en rapport avec les universités (les syndicats communiquent sur l'actualité politique et législative de manière régulière, à tous les personnels, qu'ils soient sur leurs listes ou non.) D'autre part la communication adressée aux personnels permet de les accompagner dans leurs démarches individuelles. Ceci notamment avec la mise à disposition de permanence en matière d'assistance juridique, ou bien dans le cadre de préparation des dossiers d'avancement ou de concours. Les opportunités figurent dans le cadre des campagnes d'avancement des formations, des animations. Cette communication par le biais de mails généraux a également pour but de les faire participer à la vie sur le campus en les informant d'évènements tels que le troc vert, ou bien sur certains colloques et autre manifestation culturelle et sportive. Dans ces deux derniers cas, l'information provient généralement du SCACS et du SUAPPS. Le SCACS (Service Commun d'Action Sociale et Culturelle) propose diverses manifestations et animations, des voyages ou bien tarifs préférentiels pour les usagers et leurs familles, de la même manière que le ferait un comité d'entreprise dans une grande entreprise du secteur privé. Le SUAPS quant à lui propose diverses activités sportives à l'ensemble des usagers d'AMU. La communication globale est réalisée par news letter mais également par la lettre AMU transmise par mail à l'ensemble des personnels. Le site d'AMU relaie également les évènements culturels propres à la fac, mais également ceux en collaboration avec ses partenaires. La majeure partie de cette communication est dématérialisée. L'on constate que hormis certains personnels techniques, l'ensemble des employés d'AMU travaille sur ordinateur ou a accès à un ordinateur sur son secteur de travail. Dans le cas contraire, le SCACS notamment, précise de transmettre ses informations aux usagers n'ayant pas accès à un ordinateur.

Pour conclure sur cette communication interne nous ajouterons qu'elle est facilitée par la création automatique d'un compte ENT et donc d'une messagerie à l'ensemble des usagers et personnels enseignants et administratifs. L'ENT propose ainsi un répertoire des étudiants, des personnels et des services, un annuaire inversé. Les informations de bases y sont communiquées telles que les nom, prénom, secteur ou filière, adresse mail AMU. Dans certains cas, le numéro de poste fixe est indiqué ainsi que l'adresse du bureau s'il s'agit d'un administratif ou d'un enseignant. Chaque détenteur d'un compte ENT peut venir agrémenter

ses informations personnelles. Ainsi la communication est facilitée. Les sites des différents départements permettent également d'accéder à ces informations de manière plus restreinte et ciblée. Elle est permise aux personnes externes à AMU. Le site général propose l'accès à l'ensemble des actualités de l'Université. Cette communication dématérialisée a tendance à supplanter tous les autres modes, ce qui permet de communiquer plus, plus vite et de réactualiser les informations. L'étendue des actions et possibilités offertes par l'établissement est ainsi à la portée de tous. Cette mise en avant des points d'intérêt de l'Université contribue à y intéresser et avantager même une large population de ses usagers sans discriminer les externes curieux de son fonctionnement.

III.2. Moyens, contraintes et cadre de diffusion de la communication chez AMU

La communication au sein d'AMU est centralisée par les services de la Dircom. Le pôle de direction de la communication permet de mettre en forme et relayer les informations culturelles et scientifiques aux usagers et de communiquer sur les divers évènements, projets et avancées d'AMU. Plus avant nous avons constaté que la majorité de la communication était dématérialisée. Ces versions matérialisées de l'information se veulent en cohérence avec leurs versions web. Leurs design, mise en page, codes couleur, logos, illustrations, sont harmonisés de manière à ce que la vue d'une affiche puisse automatiquement permettre de faire le lien avec l'information aperçue en ligne et inversement. De cette manière des codes illustratifs construits, permettent à l'usager de mieux faire le lien entre les différentes informations portées à sa vue. Nous présenterons en premier lieu la DirCOM en charge de la conceptualisation de ces visuels et des écrits qui y sont liés. La communication et l'organisation de colloques, conférences et séminaires de grande ampleur sont encadrées. Elles constituent un point important de la communication de l'université sur elle-même et sur les projets qu'elle soutient et développe. C'est pour cela que nous présenterons la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV). Enfin nous présenterons les services responsables de la matérialisation des supports visuels matérialisée, qu'est le service commun des presses universitaires qui regroupe les presses universitaires d'Aix-Marseille (PUAM). Elles publient des livres et des revues relevant du droit et des sciences. Les Presses Universitaires de Provence (PUP) qui produisent les images en haute définition ; le Département du Pôle de Système d'Impression (DPSI) qui participe à la tâche également.

III.2.1. La DirCOM

La direction de la Communication d'Aix-Marseille Université a pour missions de diffuser par le biais des moyens de communication déployés par AMU : le lettre AMU, les newsletters, l'affichage, le site de la fac, les groupes Facebook, les informations aux personnels enseignants et administratifs ainsi qu'aux étudiants. Ces informations peuvent porter sur diverses thématiques, être ciblées ou bien générales, concerner les actions, lois, temps marquants, les manifestations culturelles, … Il s'agit d'un service général œuvrant pour les 19 composantes d'AMU réparties sur les différents campus. Par la promotion des activités de l'université et en développant sa notoriété elle doit également renforcer le sentiment d'appartenance d'AMU. D'autre part elle exerce un rôle de conseil auprès des autres services et composantes lorsque ceux-ci doivent produire une information et une communication plus finement ciblée. La DirCOM est en charge de la réalisation et de la diffusion de différents supports de communication tels que les guides d'accueil, plaquettes, magazines internes, affiches, newsletters, sites Internet, communiqués et dossiers de presse... En remplissant toutes ces missions, la Direction de la Communication assure le rayonnement au niveau local, national et international d'AMU.

L'organigramme du service en page suivante permet d'indiquer que celui-ci est subdivisé en spécialités telles que le graphisme, le marketing, les évènements …

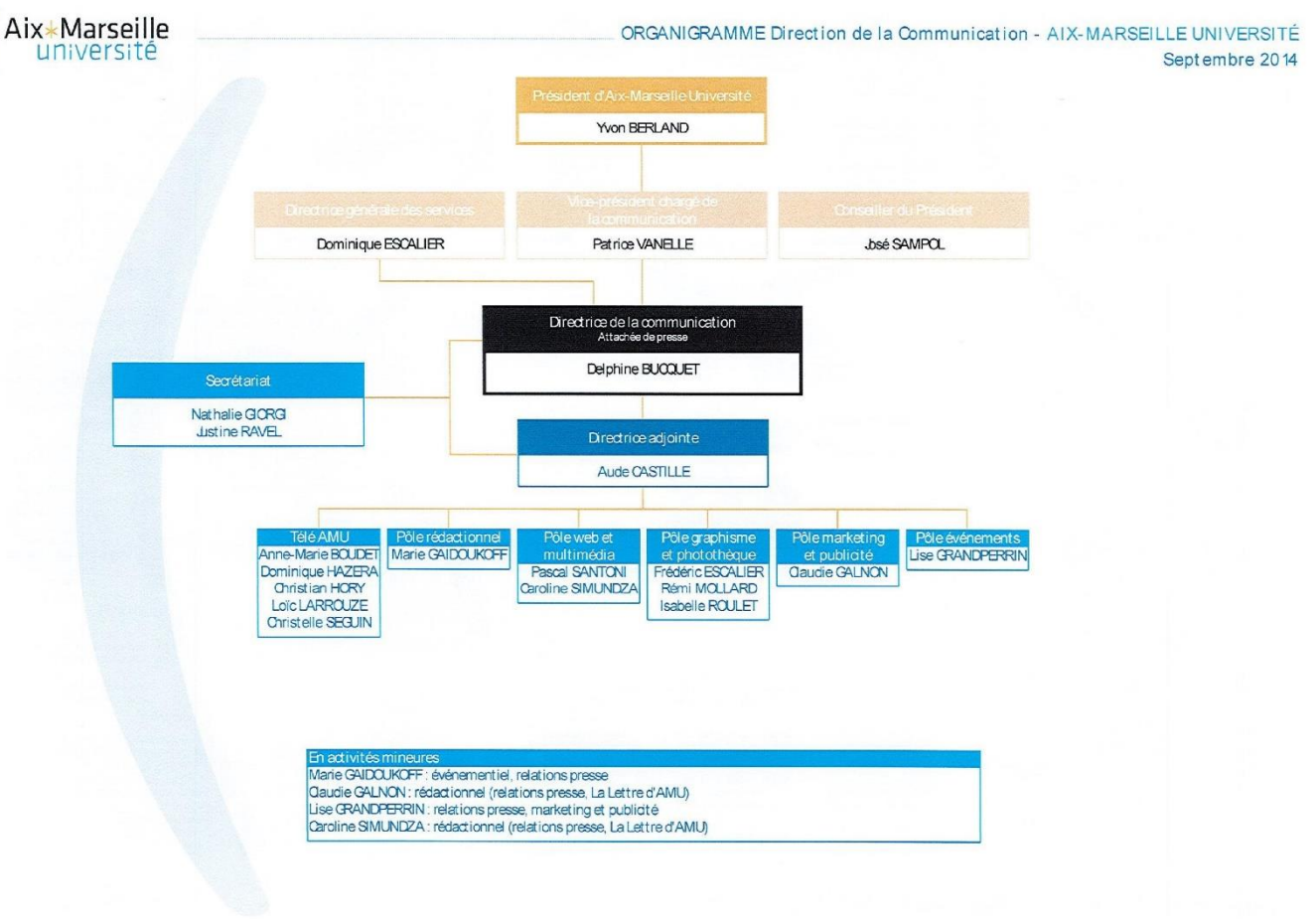


Figure 1 organigramme de la Direction de la Communication d'Aix Marseille université

III.2.2. Direction de la Recherche et de la Valorisation

Le service de la Direction de la Recherche et Valorisation a des équipes implantées sur le site du Pharo ainsi que sur les Campus. Structurée en pôles, la DRV a pour rôle la mise en œuvre de la politique scientifique de l'Établissement, de la gestion administrative des structures de recherche ainsi que de l'accompagnement des unités dans le montage et le suivi de leurs projets de recherche. Elle est également un service central de l'université. Elle est subdivisée en plusieurs pôles. L'un chargé de la coopération internationale et la Recherche (chargée de la promotion du H2020), des contrats d'établissement différenciés des activités contractuelles et de la coordination sur le campus, ainsi qu'un pôle d'administration de la recherche. Ces différents pôles sont à leur tour subdivisés afin de pouvoir être managés de

manière ciblée. L'ensemble porte l'université vers l'ouverture aux partenaires publics comme privés et à l'international.[90]

La communication de l'université sur elle-même et sur les projets qu'elle soutient et développe, tels que la recherche et la pluridisciplinarité, est illustrée par de nombreux laboratoires et instituts produisant des colloques et séminaires en y conviant des spécialistes et personnalités externes. La DRV fait paraître régulièrement des ouvrages synthétisant ces rencontres et évènements, ainsi elle sollicite les actions des presses universitaires et les pôles d'impression.

III.2.3. Les presses universitaires et le pôle « service d'impression »

La vocation première des Presses universitaires est de diffuser les travaux de recherche aussi bien d'AMU que d'autres universités, et de promouvoir l'excellence de la production scientifique à un niveau national, voire international. Leurs ouvrages sont tournés vers les enseignants-chercheurs, les étudiants, les professionnels et vers tout public intéressé par les questions abordées. Vitrine d'un savoir-faire, elles sont un outil de valorisation et un symbole de qualité pour les établissements.[91] Derrière les presses universitaires de Rennes, les presses universitaires d'Aix-Marseille sont les plus dynamiques et productives en France. Aix-Marseille Université Éditions.[92] Une maison d'édition regroupant deux marques : PUP et PUAM, la trame d'une histoire.

Les Presses universitaires de Provence (PUP) sont associées à la faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH). Elles publient depuis plus de 40 ans des livres et revues dédiés aux sciences humaines, et grâce auxquels elles ont acquis une renommée nationale. Visant un large public, leurs collections s'ouvrent depuis la fusion AMU[93] à d'autres champs disciplinaires, parmi lesquels l'économie, la gestion et les sciences dites « dures ». La maison d'édition, dont le fonctionnement est proche de celui d'un éditeur privé, commercialise ses ouvrages en France et à l'international.[94] Les Presses universitaires

[90] Annexe 5 : organigramme de la DRV
[91] Sur les 100 premières universités du classement de Shanghai, 90 ont des presses universitaires de réputation mondiale.
[92] https://presses-universitaires.univ-amu.fr/aix-marseille-universite-editions
[93] Qui a eu lieu en 2012
[94] La diffusion se fait par l'intermédiaire d'un diffuseur (AFPU-D), le principal diffuseur français de livres universitaires, et d'un distributeur (SODIS, filiale de Gallimard).

d'Aix-Marseille (PUAM) sont quant à elles associées à la faculté de Droit et de science politique. Créées en 1976, les PUAM publient majoritairement des ouvrages dans l'ensemble des domaines du droit, de l'histoire du droit et des sciences politiques. Elles produisent une cinquantaine d'ouvrages par an. Monographies, ouvrages collectifs, revues juridiques, telle que la Revue de la Recherche Juridique créée il y a plus de quarante ans, sont ensuite tirées à plusieurs centaines d'exemplaires. Les PUAM proposent également des publications transdisciplinaires par le biais de la collection « Éthique économique » entre autres. Les ouvrages des PUAM sont proposés en vente directe et sur site, via les libraires spécialisés ou sur Internet. Les deux marques sont désormais réunies au sein d'un service commun tout en conservant leur identité propre. Elles sont basées à la Maison de la recherche, sur le campus aixois. Un lieu d'une symbolique forte, où le savoir se crée. Nous reviendrons sur ce bâtiment à la fin de la partie suivante.

Mais pour effectuer la production à titre matériel, il faut se tourner vers les services de la DPSI. Certes notre positionnement dans cette enquête nous a amené au plus près de l'imprimerie basée à la faculté de droit et science politique, mais il se trouve deux autres antennes sur Marseille. Situé sur le site d'Aix, anciennement reprographie, devenue imprimeries d'AMU, l'atelier du campus Aix, imprime les ouvrages des presses universitaires PUP et PUAM, mais pas seulement. De ces ateliers sortent également l'intégralité des lettres AMU distribuées sur les campus[95], les thèses, les signalétiques et balisages, flyers, Kakemonos, les cours et plaquettes. Les demandes émanent des enseignants, des personnels, des étudiants et associations étudiantes. Ces dernières enregistrent des sollicitations variées telles que drapeaux et maillots floqués pour les compétitions sportives universitaires. Cela peut-être des T-shirts, des casquettes et tote bag, également floqués, pour les colloques et autres manifestations culturelles importantes d'AMU, qu'il s'agisse d'indoor ou bien de déplacement de membres à l'étranger. Ces services participent donc à promouvoir le patrimoine culturel et vivant de l'université. Cette production de goodies tels que les blocs-notes à l'effigie de l'université et des colloques ou séminaires, les badges, sets de table ou encore nappes constituent un support matériel à la culture universitaire en cours et en devenir. Les imprimeries peuvent également avoir un impact sur le patrimoine scientifique en devenir. Outre les impressions et flocages, le pôle

[95] Plus de 3000 par mois avec une cadence de 600 livrets imprimés en une journée.

impression d'Aix est aussi équipé d'une imprimante 3D. Elle permettrait de produite des modèles tels que des cœurs ou autres éléments anatomiques à visée pédagogique.

III.3. Les vitrines du patrimoine universitaire

La collection universitaire est constituante du patrimoine. Elle se définit par « un groupe d'objets avec une certaine cohérence interne, organisée, inventoriée et documentée, accessible au public et à la communauté scientifique de préférence dans un musée ». Cependant c'est rarement le cas,[96] les conditions de stockage comme nous l'évoquions plus haut dépendent des moyens de l'université qui dépendent eux de son renom. La valorisation et la protection de ces collections universitaires peuvent être favorisées si celles-ci sont considérées comme étant d'utilité publique. Ces objets sont alors susceptibles de devenir des objets de travail, ce qui est le cas des collections de minéraux de l'école des Mines ainsi que de ses relevés géologiques cartographiés et fichés.[97] Mais en dépit de lieux de renom tel que l'école vétérinaire de Lyon, de Paris ou l'institut Pasteur ; le rôle du patrimoine universitaire n'est pas toujours clairement formulé et de fait mal établi et mal compris. À l'origine il s'agissait de diffuser le savoir en interne à une communauté savante et ses disciples.[98] Mais le champ s'est élargi et les individus prenant part dans l'immatérialité du patrimoine universitaire sont aujourd'hui plus éclectiques et plus nombreux. Aujourd'hui la mise en valeur comprend les collections, les productions artistiques, les conférences et colloques. Comme nous l'avons mentionné plus haut, le patrimoine universitaire est une notion tellement vaste qu'il faut pour la valoriser, redoubler d'ingéniosité, de moyens. La vitrine du patrimoine désigne les espaces immobiliers permettant l'accueil des publics, afin de leur donner à voir le patrimoine immatériel de l'université. Ces espaces permettent la jonction entre le monde scientifique et étudiant, mais également l'accueil d'intervenants, partenaires et publics extérieurs. La vocation pluridisciplinaire est la ligne de conduite. Ces vitrines

[96] Boudia Soraya, Ramussen Anne, Soubiran Sébastien, dir., 2009, Patrimoine et communautés savantes, Presses universitaires de Rennes.P115
[97] Boudia Soraya, Ramussen Anne, Soubiran Sébastien, dir., 2009, Patrimoine et communautés savantes, Presses universitaires de Rennes.P151-162
[98] Boudia Soraya, Ramussen Anne, Soubiran Sébastien, dir., 2009, Patrimoine et communautés savantes, Presses universitaires de Rennes.P114

permettent, en plus d'une monstration, une vulgarisation du monde universitaire et de ses productions. Cette troisième et dernière partie est l'opportunité de présenter cette valorisation par ce que nous appelons les Vitrines du Patrimoine universitaire. Le Plan Campus dont nous avons parlé dans les cadres et impulsions législatifs et gouvernementaux a porté ses fruits. De fait nous observons sur le territoire et plus particulièrement sur AMU, puisque c'est l'exemple de prédilection de notre étude, des vitrines du patrimoine universitaire qui ont émergé suite à cette impulsion. Le site de notre étude offrait tout dernièrement le Cube[99], mais il ressort d'AMU de nombreux points d'intérêt sur ses divers pôles. Nous présenterons dans cette ultime partie les structures d'accueil conçues par l'université afin de valoriser son image auprès de ses usagers, mais surtout du public externe. En somme des vitrines en faveur d'un rayonnement international. Après un tour d'horizon des vitrines de patrimoine universitaire de renom, nous viendrons approfondir le cas AMU tout d'abord en présentant ces spots à Marseille avant de venir clôturer cette présentation par les vitrines du campus aixois. Notre visite AMU sera sous-tendue par les productions digitales et imprimées de « cœur de campus » et de quelques lettres AMU qui permettent de présenter aux usagers la richesse de leurs campus.

III.3.1. Tour d'horizon des vitrines patrimoniales de renom

Le patrimoine joue un rôle indéniable dans la construction des savoirs. Il est possible d'établir un parallèle entre le patrimoine muséal, ou historique des universités et la mise en valeur du savoir. L'exposition de ces éléments est facteur de vulgarisation scientifique dans le cadre d'une mise en visibilité au grand public. C'est le cas des musées d'histoire naturelle qui mettent en exergue des collections nécessitant un savoir complexe dans leur conservation ainsi que dans les techniques de préservation de celles-ci. Ces fonctions pratiques ont inspiré la monstration des préparations anatomiques de l'exposition bodyworlds, par Gunter Von Hagens, qui fait à présent partie de sa collection.[100]. Plus ancien, les travaux d'Hervé Fragonard qui sont les ancêtres de ces procédés de plastifications dans la conservation des corps. Mais ces expositions anatomiques peuvent poser des soucis éthiques et ne peuvent être, à elles seules, représentatives de la diffusion des savoirs, car non accessible à tous les

[99] Au 29 avenue Robert Schuman, à l'emplacement de l'ancienne bibliothèque ALLSH.
[100] Monsieur Von Hagens à souhaiter faire partie intégrante de l'exposition, il a donc fait don de son corps qui est conservé parmi les autres sujets donnés à voir au public.

publics.[101] D'autres collections de ce type sont cependant toujours utilisées dans un contexte pédagogique ce qui les garde en état de patrimoine scientifique. L'Institut Louis Pasteur offre une valorisation du patrimoine scientifique historique permettant de vulgariser les découvertes passées et de sensibiliser le grand public aux enjeux de la recherche en cours. Pour ce faire il donne à voir une partie de l'institut, celle des anciens appartements du couple Pasteur ainsi que les anciens instruments de recherches et de travail du scientifique chercheur. Alors que dans le même temps, à un étage, dans une aile différente du même bâtiment se jouent l'enseignement et la recherche actuelle. Ce principe de valorisation tout public dans les université et laboratoire de recherche est un modèle qui permet d'accroître le renom des universités. Leur visibilité et l'intérêt que leur porte le public extérieur génèrent un apport de fonds externes, mais également de subventions privées et publiques qui contribue à la préservation des collections université et la protection de leur patrimoine. Les Universités de Toulouse, de Bordeaux ou encore de Paris offrent des collections et jardins botaniques donnés à voir au public. La valorisation du patrimoine universitaire misait dans ces cas sur une vulgarisation scientifique au travers de l'exposition de leur matériel d'étude ou bien de leur histoire. Mais ce ne sont pas les seuls procédés de valorisation du patrimoine universitaire. Il est primordial à nouveau pour ne pas le figer et ne pas en donner une fausse image au public de véhiculer l'aspect labile des constructions de savoir en perpétuelle évolution.

III.3.2. Les vitrines patrimoniales AMU à Marseille

Aix-Marseille université donne également à voir des morceaux de son patrimoine historique, mais l'accent est mis sur cette fameuse labilité évoquée plus haut ainsi que sur son ouverture au monde, sur sa pluridisciplinarité. La valorisation du patrimoine immatériel universitaire passe également par les structures d'accueil qui lui sont consacrées. Celles-ci permettent, pour les usagers comme pour les externes, d'accéder aux manifestations culturelles. D'autre part en interne les frontières tombent entre les disciplines de par le regroupement des laboratoires de recherches, instituts, bibliothèques, espaces de vie

[101] Boudia Soraya, Ramussen Anne, Soubiran Sébastien, dir., 2009, *Patrimoine et communautés savantes*, Presses universitaires de Rennes.P118-149 _ Exposition Bodies à Sydney en 1980 a fermé l'accès de sa collection anatomique au public suite à une fréquentation du lieu jugée inadapté, voire inappropriée, par des gothiques venus contempler les corps comme des œuvres d'art ou bien des morceaux funestes à vénérer.

étudiants, salles de cours… Tous ces espaces permettent de réunir les acteurs et publics du patrimoine immatériel universitaire afin de favoriser la production et la préservation de celui-ci. AMU offre sur Marseille quelques exemples de vitrine patrimoniale récents.

La cité de l'innovation d'Aix-Marseille Université (la CISAM) place l'innovation et la valorisation de la recherche issue de ses unités de recherche au cœur de sa stratégie conjointement à ses trois autres piliers que sont l'enseignement supérieur, la recherche et la diffusion de la culture scientifique, au service du développement du territoire métropolitain. L'innovation et la valorisation de la recherche, de la culture scientifique, participent à la création de valeurs économiques, sociales, sociétales, environnementales. Elles créent de l'emploi, de la connaissance et du rayonnement. Celui-ci est fondé sur l'ancrage local, s'appuyant sur des entreprises locales implantées à l'international. La CISAM a pour objectif de devenir le guichet unique du territoire pour l'industrie avec tous les acteurs de l'innovation et de la recherche publique et de créer un « parcours de l'innovation » au sein d'un nouveau concept organisationnel visant à des mises sur le marché plus rapides. Les « fondateurs » à l'initiative de cette cité sont : AMU, CMA CGM, L'Occitane et la métropole Aix-Marseille. Au sein de cette vitrine patrimoniale et de cet incubateur de recherche et de développement se trouve l'ACCELERATEUR M (association loi 1901), créé par la Métropole Aix-Marseille Provence AMPM a pour objectif d'y déployer des programmes d'accélération thématiques pour les startups et une offre d'Open Innovation orientée vers la collaboration productive. Les filières privilégiées sont la mer et les villes de méditerranée ainsi que les industries créatives. L'Occitane suit le même procédé avec de la strat-up « Obratori » orientée vers l'innovation dans les domaines du cosmétique, du bien-être, et des solutions digitales pour la distribution. La CISAM accueille également trois structures de valorisation : Protisvalor[102], la SATT Sud-Est[103] et l'institut Carnot Star[104].

[102] Pour rappel : Protisvalor est la filiale de valorisation de la recherche d'AMU. Créée en 2002 pour apporter à ses laboratoires et ses chercheurs l'accompagnement nécessaire à la valorisation de leurs compétences et des résultats de leurs recherches. La filiale opère dans les domaines juridique, administratif, financier ainsi que les domaines de la propriété intellectuelle.

[103] La SATT Sud-Est (Sociétés d'accélération du transfert des technologies, c'est une SAS au capital 1M€) est un acteur clé du développement économique régional lié à l'innovation. Sa mission est de développer et transférer les résultats de recherche des laboratoires publics des Régions Sud & Corse au monde socio-économique. Son objectif est de permettre aux entreprises d'acquérir des innovations fiabilisées et mieux adaptées à leurs enjeux industriels. Ses actionnaires et partenaires fondateurs sont les Universités d'Aix-Marseille, Nice Sophia Antipolis, de Toulon, d'Avignon, de Corse, l'Ecole Centrale Marseille, le CNRS, l'Inserm et la Caisse des Dépôts ; l'AP-HM et le CHU de Nice.

[104] L'institut Carnot STAR (Science et Technologie pour les Applications de la Recherche) accompagne ses partenaires privés et grands groupes industriels dans la recherche et le développement dans les domaines du

L'Hexagone sur le campus de Lumini est un espace de 7000m^2. Lumini ayant bénéficié des financements de l'Opération Campus, il a été entièrement rénové. L'Hexagone est de nouveau accessible au public depuis novembre 2018.[105] Lieu de vie connecté affichant une volonté d'innovation comme l'ensemble des vitrines AMU, il accueille de nombreux services dédiés à cette communauté universitaire. Il a pour but, en plus de la mise à disposition des équipements technologiques et nouveaux format pédagogique, de faire de la médiation culturelle et scientifique grâce à ses espaces d'exposition, et espaces extérieurs permettant l'organisation de rassemblements lors des évènements culturels. Il accueille également les bureaux des associations étudiantes, sportives ainsi que le BVE et le service d'orientation. La bibliothèque du campus de Luminy, du centre de langue et s'y trouve également un espace restauration. Il fédère ainsi l'ensemble des usagers du site.

À l'entrée et au cœur de la ville de Marseille se trouve le campus Timone et le campus Nord. Ces campus en lien direct avec les milieux hospitaliers accueillent les enseignements et recherches dans le domaine de la santé ainsi qu'une vingtaine de laboratoires spécialisés munis d'équipements de haute technologie qui participent à la renommée internationale du site. Certains de ces équipements sont labélisés dans le cadre du PIA.[106] À cet ensemble s'ajoute l'IHU (Institut Hospitalo-universitaire) qui est un pôle de recherche de rang mondial dans les domaines des maladies infectieuses et tropicales émergentes regroupant 4 UMR. Sur ce campus, notons que ce sont quelque 17000 étudiants qui sont regroupés, car s'y trouve également l'EJCAM (l'école de journalisme d'Aix-Marseille).

Le Pharo qui est le siège politique et administratif de l'université accueille également des évènements culturels externes entre autres dans ses deux grands amphithéâtres servant d'écrin à ces manifestations. Il s'agit des anciens locaux de la faculté de médecine et de pharmacologie. Ils furent ensuite les locaux de la recherche contre le cancer. Aujourd'hui ces lieux chargés d'histoire sont le siège de la direction d'AMU. Mis en avant dans la presse et sur les sites web, le Pharo se pare d'œuvre d'art, car comme il n'échappe pas à la règle du 1% artistique. Sa vue imprenable sur le Vieux-Port en fait une vitrine ancrée localement et représentative d'Aix Marseille Université à l'échelle nationale et internationale.

sport, de la santé et du bien-être. Ceci grâce aux recherches notamment faite par l'AMU, d'où son partenariat et les financements allouée aux chercheurs et doctorants.

[105] https://www.univ-amu.fr/system/files/2018-12/DIRCOM-dp_inauguration_hexagone.pdf

[106] Plan d'Investissement d'Avenir



Figure 2 Palais du Pharo

Marseille offre les campus de Saint-Charles et Saint-Jérôme ; le premier abrite le bâtiment Bernard Dubois dont les locaux neufs proposent des formations en master des unités de recherches en économie et gestion, une bibliothèque ainsi que le musée Fabry à Marseille centre. Celui-ci au contraire fait montre de la volonté de sauvegarde d'un patrimoine plus ancien en faisant connaître les patrimoines des instruments scientifiques, des calculateurs et du mobilier usité à la faculté des sciences de Marseille de 1880 à 1970. Saint-Jérôme et Château Gombert sont reliés sur les 180 hectares du campus de l'Étoile. Ils offrent des formations dans la recherche et les activités économiques des hautes technologies mécaniques, mathématiques et l'ingénierie. Ils regroupent une dizaine de laboratoires de recherches avec Fablab ou « laboratoire de fabrication » qui est un lieu ouvert au public mettant à disposition toutes sortes d'outils pour la conception et réalisation d'objet. Le campus s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine scientifique et universitaire en devenir. Le 1% artistique se retrouve également dans la cour de Saint-Jérôme avec un élément remarquable du patrimoine artistique d'AMU, une sculpture de Vasarely.



Figure 3 Saint-Jérôme, sculpture de Vasarely

AMU dispose d'une vitrine permanente à Bruxelles depuis 2016 par le biais de son bureau. Plus local, mais fédérant des chercheurs internationaux, l'IMéRa, fondation d'AMU, est un institut d'études avancées accueillant chercheurs et artistes en résidences sur plusieurs mois. Il organise une centaine de séminaires par an. Membre du réseau français des instituts d'études avancées (RFIEA) et partie intégrante du programme UBIAS (University-Based Institutes of Advanced Studies) l'IMéRa contribue à la valorisation et au développement de démarches interuniversitaires de recherche au niveau international. Situé aux abords du parc Longchamp il est non seulement une vitrine du patrimoine universitaire physique, mais également immatérielle. De la même manière, tous les instituts et laboratoires d'AMU, les vitrines physiques de l'Université, tels que l'OSU Pythéas[107], par un concours à de nombreux projets et référencements, mettent tout en œuvre pour offrir de la visibilité, des moyens de se développer à AMU.

III.3.3. Les vitrines patrimoniales AMU à Aix-en-Provence

L'entrée du campus d'Aix par le 29 avenue Robert Schuman est exemplaire en terme de vitrine du patrimoine de l'université. Les bâtiments neufs accueillent les étudiants et

[107] Plateforme d'océanologie biologique de la station d'Endoume

usagers sur le pôle ALLSH. Le bâtiment Porte, [108] inauguré le 23 mai 2016, a une fonction d'accueil de l'université de par sa position stratégique à l'entrée du campus et ses espaces sont résolument tournés vers le public. Il héberge la structure du SUFLE[109] (Service Universitaire Français Langue Étrangère) qui accueille les étudiants étrangers et leur permet d'acquérir le niveau nécessaire en français en collaboration avec la DRI (Direction de Relations Internationales) qui s'y trouve également. Ces deux éléments sont les points majeurs du rayonnement de l'université d'Aix Marseille à l'étranger puisqu'ils la promeuvent et accompagnent les étudiants étrangers désireux de venir y étudier.[110] Le bâtiment Porte est intégré dans un ensemble architectural de trois bâtiments. Le second d'entre eux, immédiatement sur la droite est la maison de la recherche qui héberge les laboratoires et écoles doctorales, principalement rattachés à la ALLSH. La vocation de la Maison de la recherche est de fédérer onze unités en mettant à disposition de leurs chercheurs des outils qui facilitent la réalisation de leurs activités tant par des espaces de dialogues que par des outils techniques (salles d'observation Babylab, userlab, chambre sourde, outils de traductologie, outils de documentation et de numérisation d'ouvrages). Cette diversité témoigne de la volonté d'expansion de l'université et d'accroissement de sa visibilité dans des secteurs multiples. Autour des écoles doctorales, la Maison de la recherche regroupe des unités en psychologie, philosophie, lettres, arts et langues, unités qui se sont regroupées au sein de la Fédération CRISIS. [111] Le pôle Multimédia, dans le même axe, avec ses deux grandes salles de colloques, permet d'accueillir les conférences et séminaires animés par des chercheurs et d'autres évènements culturels. Le bâtiment Porte est venu achever le projet élaboré par l'architecte Dietmar Feichtinger qui a débuté avec la maison de la recherche et le pôle multimédia. Les trois éléments architecturaux forment un ensemble cohérent

[108] *Aix-Marseille université : des campus rénovés aux standards internationaux,* mai 2016, Aix-Marseille, DirCom
[109] Service Universitaire Français Langue étrangère
[110] https://operation-campus-aix.univ-amu.fr/sites/operation-campus-aix.univ-amu.fr/files/public/dp_opecampusamu_mai_2016.pdf
[111] Corpus, Représentations, Identités, Santé et Interactions Sociales https://allsh.univ-amu.fr/maison-recherche

visuellement et esthétiquement. Ils sont la vitrine de l'université, visible depuis l'extérieur. Celle-ci est complétée par le CUBE.



Figure 4 Le Cube, 29 avenue Robert Schuman

Ce dernier inauguré en janvier 2019, construit à la place de l'ancienne bibliothèque, vient accueillir de nombreux services aux étudiants et personnels comme la médecine préventive et le SCUIO. Le Cube a surtout une mission culturelle, il est équipé d'une salle plateau et d'une salle de conférence format théâtre permettant les jeux de scènes ainsi que de nombreuses salles pour les répétitions des élèves de théâtre et musique. Il possède des loges pour accueillir les artistes de Vitez entre autres ainsi que les bureaux et certaines salles d'enseignement de l'Université du Temps Libre. Il n'y pas d'enseignement au sens de cours magistraux dans ces salles.[112] Ces bâtiments accueillant le public à l'entrée du Campus permettent de faire montre de l'ouverture de l'université, de sa culture d'accueil et de sa volonté de diffusion de la connaissance à tous les publics. La mise en avant du patrimoine universitaire est effectuée en donnant à voir un patrimoine immobilier accueillant et

[112] Des salles de cours sont présentes dans ces bâtiments, mais avec un usage différent du bâtiment principal. De plus l'intérêt ici se porte sur la valorisation patrimoniale non pas sur les cours dispensés

polyvalent. Il permet de montrer également un large éventail des structures et équipements qui président à l'élaboration et la fabrication et diffusion du savoir. L'ensemble de cette mise en valeur promeut une image dynamique, ouverte, qui permet de valoriser, eu sens de gain de financement, la structure en attirant à elle un public prêt à s'acquitter de droits d'inscription élevés entre autres. C'est l'opération Campus qui permis depuis 2010 de financer la réfection des locaux et la création de nouveaux tels que présentés précédemment ainsi que sur l'ensemble du campus, à Aix également la bibliothèque des Fenouillères, inaugurée en 2017, offre avec ces 7500m2 une illustration des modifications apportées. Elle permet au-delà de l'accueil de nombreux étudiants et extérieurs, l'accès à un très large panel d'ouvrages ciblés ALLSH et offre de par sa stature et son positionnement en bord de route,



Figure 5Bibliothèque universitaire des Fenouillères

une grande visibilité à tous les passants. Elle permet ainsi de contenir une partie du patrimoine scientifique universitaire (documents , ouvrages, archives, …) véhiculer l'image de grandeur de la faculté.

Conclusion

Les objectifs de l'enseignement supérieur en France, inscris dans le code de l'éducation, sont de conduire à la réussite les étudiant.e.s, de développer la recherche et diffuser les connaissances dans le but d'élever le niveau scientifique au sein des établissements et au dehors. Cette ambition doit tenir compte des contraintes économiques et les gérer de manière optimale pour satisfaire à tous les besoins sociaux, environnementaux et culturels et en garantissant le futur. La triple fonction des musées-laboratoires – qui sont la conservation, la recherche et l'exposition – proposée par Georges Henri Rivière, est intégrée au développement et la valorisation des universités. À cela s'ajoute le principe d'égalité permettant un accès au savoir à tous. Le but est de promouvoir la France et la francophonie en participant à l'Europe et ses dynamiques d'échanges internationaux.[113]

Les valeurs d'AMU concordent parfaitement aux directives étatiques. Tout au long de cet exposé nous avons défini ce qu'était le patrimoine universitaire, mettant en lumière le fait que ses natures multiples méritaient d'être circonscrites pour améliorer leur valorisation. Les collections, archives, bibliothèques, objets de sciences, patrimoine immatériel scientifique, … le patrimoine universitaire est présent sous diverses formes. Nous avons établi que les définir permet d'établir une ligne de communication sur chacune et de les donner à voir aux publics interne et externe à AMU. Nous avons relevé qu'AMU est attentive, comme toutes les universités de rang mondial, à son rayonnement régional, national et international. Le résultat de cette volonté se traduit par la multiplicité et la transversalité des recherches qui y sont menées et des enseignements qui y sont dispensés. Ceci permet d'accéder à un cercle vertueux dans lequel la visibilité suscite l'attrait et l'apport de nouveaux capitaux qui permettent un développement constant. En amont, cette stratégie est appuyée par une forte coopération institutionnelle et un positionnement actif sur les projets de financements nationaux et européens. Son attractivité est accrue par son soutien aux chercheurs et enseignants-chercheurs ainsi qu'à leurs candidatures au programme ERC[114], matérialisé en 2017 par a création du CERCle. AMU prend part à de nombreux PIA[115]avec notamment

[113] Article L123-2 du code de l'éducation
https://drh.univ-amu.fr/system/files/support_structure_et_fonctionnement_2018.pdf
[114] European Research Concil
[115] Projets d'Investissement d'Avenir

CenTuri, ILCB, des projets tel que les RHU[116], PioNeer, EPINOV, … Les clés de la valorisation sont la visibilité et l'attractivité. Pour ce faire les universités tendent à rayonner par leur taille, leur diversité d'offre de formation, mais aussi d'axes de recherche. La connaissance devient synonyme d'évolution et de diversité par la multiplicité des axes abordés. Cela est sous-tendu et légitimé par une identité et une ancienneté, une culture du développement scientifique à visée humaniste. Les problématiques et missions des patrimoines universitaires soulevées par les lettres de l'OCIM sont l'enseignement, la recherche et la médiation dans le même temps que la sauvegarde, l'inventaire et l'exposition de ce même patrimoine. Ces principes se retrouvent à Aix Marseille université et dans les Pôles d'Excellence Français. L'exposé de cela nous confirme l'interdépendance des différents patrimoines composant l'université et plus particulièrement des patrimoines scientifiques, immobiliers et matériels tels que matériels scientifiques, collections, archives et livres. Les liens sont indéniables entre circonscription, préservation, valorisation qui forment un cercle vertueux permettant de soutenir ces processus.

Nous avions vu en introduction que le PCI s'identifiait par des éléments et pratiques culturelles sur lesquels nous avons porté notre attention ethnologique. « Les « pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, artéfacts et espaces culturels qui leur sont associés » relatifs aux cinq domaines listés par l'UNESCO ne pourrait être considérés comme PCI que s'ils sont reconnus comme faisant partie de leur patrimoine culturel par des communautés, des groupes et le cas échéant, des individus. »[117] Les colloques, séminaires, archives et grands noms qui ont contribués à l'élaboration de a faculté telle qu'elle est aujourd'hui, sont considérés comme tels par la communauté universitaire. Sont considérés comme PCI les traditions et codes culturels transmis de génération en génération. Nous avons présenté les aspects formels en laissant volontairement de côté les aspects moins officiels du patrimoine vivant. Les exemples de la faculté ALLSH comme de sa voisine la FDSP[118] offrent de riches exemples de celui-ci avec par exemple les Rachimbourgs.[119] Dans ces traditions décennales à la faculté de lettre,

[116] Recherches hospitalo-universitaire

[117] P26 Bortolotto Chiara, dir., 2011, *Le patrimoine culturel immatériel*, Ministère de la Culture, édition de la Maison des sciences de l'homme.

[118] Faculté d'Économie et de Science Politique

[119] Il s'agit d'un soirée spectacle ou se jouent de nombreuses scénette sarcastique et caricaturale de la FDSP et de la fac en général. Moquant tour à tour le corps enseignant, les BIATSS, les syndicats, voire les étudiants eux-mêmes. Nous ne nous attardons pas plus sur le sujet ici, car il sera traité au cours du mémoire d'enquête l'an prochain qui portera sur le patrimoine culturel immatériel de la FDSP d'Aix-en-Provence.

évoquons grèves, blocages, contestations syndicales sur le parvis. Mentionnons également les regroupements d'étudiants jouant de la musique sur les pelouses ou improvisant des happenings[120] venant surprendre leurs semblables d'autres mentions ou composantes. Ces actines humaines recréées en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur histoire et leur interaction avec leur environnement, s'intègrent au clivage séculaire entre les sœurs siamoises, les lettres de gauche, les droits à droite.[121] Ces actions et ce clivage perceptible en dehors des voies officielles contribuent au sentiment d'identité, de communauté et de continuité. Ces exemples sont intelligibles par la communauté AMU et même au-delà tant ils sont caricaturaux et diffusés. Mais il ne peut être intégré à la réflexion patrimoniale que nous menons ici, car – contrairement aux points évoqués – ces traditions ne sont pas pleinement conformes aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable. Dans ce cas revenons au point de mire de notre étude, le pôle ALLSH et faisons apparaître dans le domaine de l'humain la volonté des lettres de faire valoir l'égalité absolue entre femmes, hommes cis, trans , un fort soutien à la communauté LGBT+, une volonté d'intégrer les cultures donc étudiants étrangers à ce grand ensemble dans lequel nous évoluons.

Sur AMU, nous avons rendu compte de l'importance du patrimoine immobilier et de sa capacité à accueillir l'ensemble des patrimoines universitaire. La « protection » du patrimoine matériel vise à maintenir les conditions d'intégrité et d'authenticité de l'élément au moment de son inscription[122] en tant qu'objet patrimonial, ce qui le rend insaisissable. Mais l'université est source d'innovation, il serait incohérent de la figer sur le plan matériel comme sur le plan immatériel. Certes les structures doivent être entretenues pour mémoire, mais elles doivent également être améliorées et agrandies pour permettre l'accueil d'un public toujours plus nombreux. « Cette objectivation patrimoniale qui accompagne l'incorporation à la culture officielle implique un effet de normalisation édulcorant analysé […] par Valdimar Tr. Hafstein et observé par Laurent-Sébastien Fournier à propos de la patrimonialisation de la Tarasque. Ce dernier monte comment la perte symbolique de ce rite festif et de ses composantes socialement marginales est une condition essentielle de l'accès

[120] Coutume de la mention d'art plastique, chaque année des élèves dans cette mention ont la même idée originale, de venir par leur présence troubler l'ordre et la monotonie des espaces de circulation du campus.
[121] La location de locaux au Parti Communiste Français pour son université d'été corrobore le fait que nous relatons ici un simple constat de fait.
[122] P27 Bortolotto Chiara, dir., 2011, *Le patrimoine culturel immatériel*, Ministère de la Culture, édition de la Maison des sciences de l'homme.

au nouveau statut de patrimoine. »[123] Il serait donc contre-intuitif, convaincu par cet exposé, et contre-productif, d'inscrire l'université dans cette démarche. Tout l'enjeu réside dans la balance entre la préservation et la valorisation de ce patrimoine. Ceci dans le but de ne pas freiner son évolution. Cette mise en abîme contribue au mouvement permanent du patrimoine universitaire qui parvient tout de même à ancrer ses bases solidement dans un passé – tantôt dissocié, tantôt commun et communautaire - conduisant à une démarche d'avenir commune. (Expansion nationale, européenne, mondiale, recherches croisées, interdisciplinarité, partage…). Notre démonstration a contribué à mettre en lumière les principes de circonscriptions des patrimoines universitaires dans le but de les valoriser. Ces observations très théoriques et bibliographiques impliquaient de laisser de côté les patrimoines vivants universitaires que nous venons d'évoquer. Ceux-ci méritent de faire l'objet d'une future étude de terrain.

Nous pouvons conclure en rappelant que les patrimoines universitaires sont multiples, complexes et labiles. Les manières de les encadrer, de les protéger, de les valoriser le sont tout autant. L'ouverture, l'échanges, la communication et l'encadrement de ces démarches par des lois accompagnées de soutien financier sont des éléments clés.

[123] P30 Bortolotto Chiara, dir., 2011, *Le patrimoine culturel immatériel*, Ministère de la Culture, édition de la Maison des sciences de l'homme.

Bibliographie

Abrioux Florence et Tranchoux Philippe, « La professionnalisation des acteurs du patrimoine vu au travers de l'offre de formation universitaire », *In Situ* [en ligne], 30 | 2016, mis en ligne le 22 septembre 2016, consulté le 07 février 2019. URL : http://journals.openedition.org/insitu/13617; DOI : 10.400/insitu. 13617

Berger Peter L. et Luckmann, 1966, *The Social Construction of Reality. A treatise in the sociology of knowledge*, Garden City, NY, Anchor Books

Bortolotto Chiara, dir., 2011, *Le patrimoine culturel immatériel*, Paris, Ministère de la Culture, édition de la Maison des sciences de l'homme.

Boudia Soraya, Ramussen Anne, Soubiran Sébastien, dir., 2009, *Patrimoine et communautés savantes*, Presses universitaires de Rennes.

Goodman Nelson, 1978, *way of making world*, United States of America, Hackett publishing Compagny.

Heinich Nathalie, 2009, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Ethnologie de la France », 286 p., EAN : 9782735112647.

Hobsbawm Eric et Ranger Terence, dir., 1983, (2006), *L'invention de la tradition*, Cambridge, édition Amsterdam.

Jolivet Anne-Claire et Mazens Marie-Charlotte, « Le patrimoine universitaire toulousain passé au crible », la lettre de l'*OCIM* [en ligne], 167 | 2016, mis en ligne le 01 septembre 2017, consulté le 26 décembre 2017, URL : http://journals.openedition.org/ocim/1694 ; DOI : 10.4000/ocim. 1694

Maison-Soulard Laetitia et Soubiran Sébastien, « Musées et collections universitaires : nouveaux enjeux, nouvel élan ? », La lettre de l'OCIM [en ligne], 129 \ 2010, mis en ligne le 01 mai 2012 , consulté le 30 avril 2019.

Mourache Marielle, Fouraste Isabelle et Mazau Dominique, 2005, *Botanique et médecine anciennes à travers le patrimoine des Universités toulousaine*, Toulouse, SICDT.

Rapaille Clotaire, 2006, *Culture Codes*, Paris, JC Lattès.

Soubiran Sébastien, C. Lourenço Marta, Wittje Roland, Talas Sofia et Bremer Thomas, « Initiatives européennes et patrimoine universitaire », la lettre de l'*OCIM* [en ligne], 123 | 2009, mis en ligne le 01 mai 2011, consulté le 07 février 2019.

Swan Alma, 2013, *Principes directeurs pour le développement et la promotion du libre accès*, Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Thiesse Anne-Marie, 1999, *La création des identités nationales*, Europe XVIII-XXe siècles, Paris, édition du Seuil.

Vivant Elsa, « Nathalie Heinich, La fabrique du patrimoine. De la Cathédrale à la petite cuillère », lectures [en ligne], Les comptes rendues, 2009, mis en ligne le 05 novembre 2009, consulté le 20 mars 2019. URL : http://journals.openedition.org/lectures/837

Ouvrages des presses universitaires

Dircom AMU, 2019, *Balade au cœur des campus*, Septèmes, imprimerie Esmenjaud.

Mestre Jean-Louis, dir., Plusieurs auteurs, 2009, S*ix siècles de droit à Aix 1409-2009*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille.

Table des illustrations

Figure 1 organigramme de la Direction de la Communication d'Aix Marseille université..... 60
Figure 2 Palais du Pharo 68
Figure 3 Saint-Jérôme, sculpture de Vasarely 69
Figure 4 Le Cube, 29 avenue Robert Schuman 71
Figure 5Bibliothèque universitaire des Fenouillères..... 72

ANNEXES

Annexe 1 1.2.3. Cadre d'Aix Marseille Université



Elisabeth Goig
Directrice de la Direction du Développement du Patrimoine Immobilier

Le SPSI, pièce maîtresse de la stratégie immobilière de l'université

« Le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) a dressé un bilan de l'activité patrimoniale de l'université et projeté sa stratégie sur les cinq années à venir. Cette stratégie porte sur l'adaptation des bâtiments et sites universitaires aux besoins de l'enseignement et de la recherche, et sur des objectifs transverses de requalification technique et réglementaire, de performance énergétique du parc, d'optimisation de l'usage des actifs immobiliers, d'organisation et de management de la fonction patrimoniale. Une cinquantaine de projets et plusieurs opérations sont développés autour de ces axes. Il s'agit de grands projets structurants, de type Opération campus ou CPER, ou encore de travaux de maintien en état du patrimoine, dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement. Cette réflexion cadre et structure la démarche intellectuelle et les études opérationnelles menées par les directions. Le SPSI est un document demandé par l'État à l'ensemble de ses opérateurs et administrations, hormis l'armée. Ainsi, sa production est obligatoire pour l'attribution de la dévolution du patrimoine. Il est d'autant plus nécessaire pour maîtriser la stratégie patrimoniale universitaire, votée par le Conseil d'Administration. Aujourd'hui, on constate avec intérêt que l'ensemble des acteurs concernés par la gestion du patrimoine universitaire s'y réfère. C'est le premier document qui retrace de façon exhaustive notre stratégie immobilière, jusqu'alors peu formalisée. Bien plus qu'un document administratif, le SPSI est ainsi un outil très intéressant pour le pilotage de l'université, et fédère l'ensemble de ses contributeurs. »

Les chiffres-clés

Le périmètre de la dévolution du patrimoine d'État

58 sites Aix-Marseille Université
dont **35** État

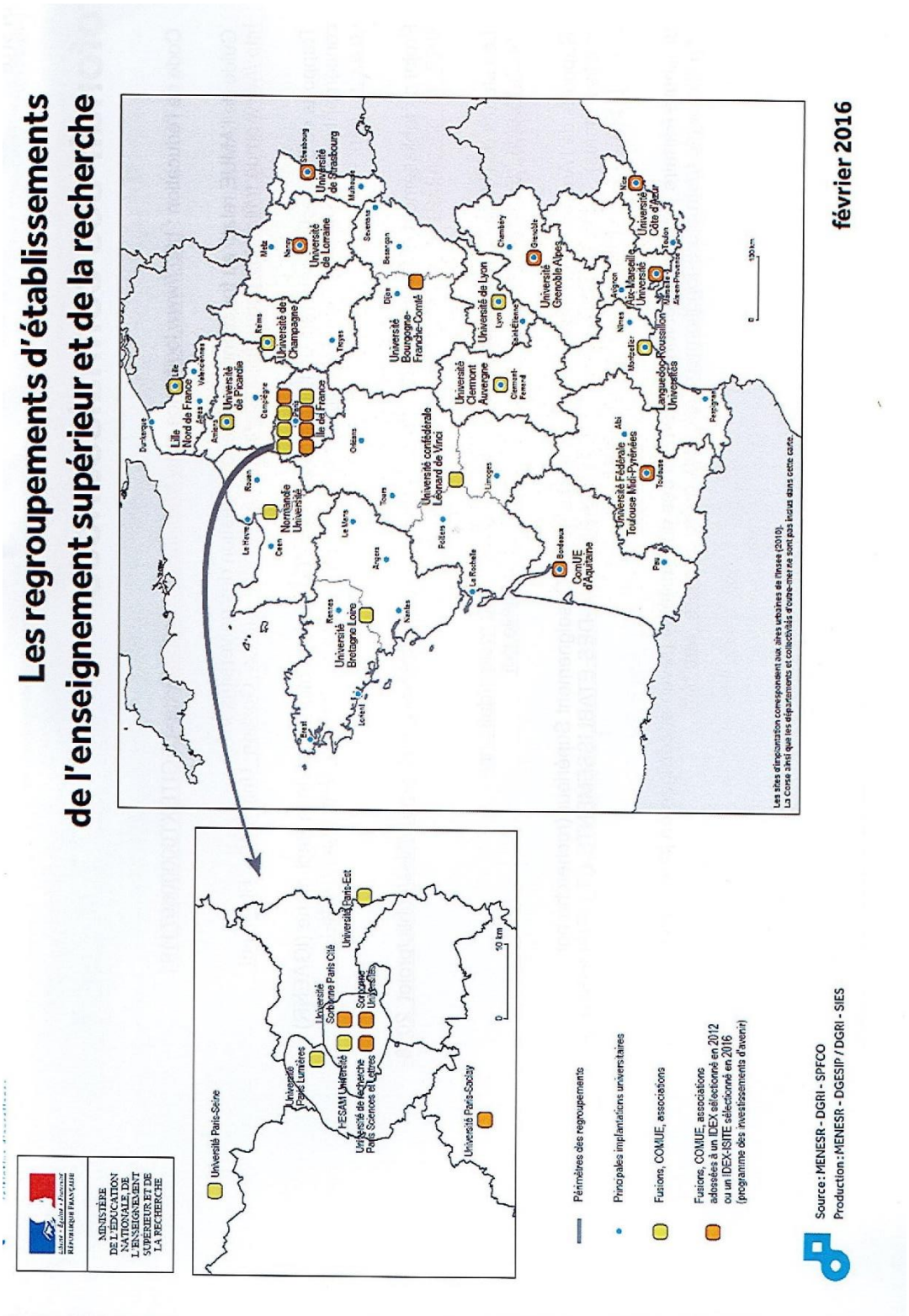
308 bâtiments Aix-Marseille Université
dont **229** État

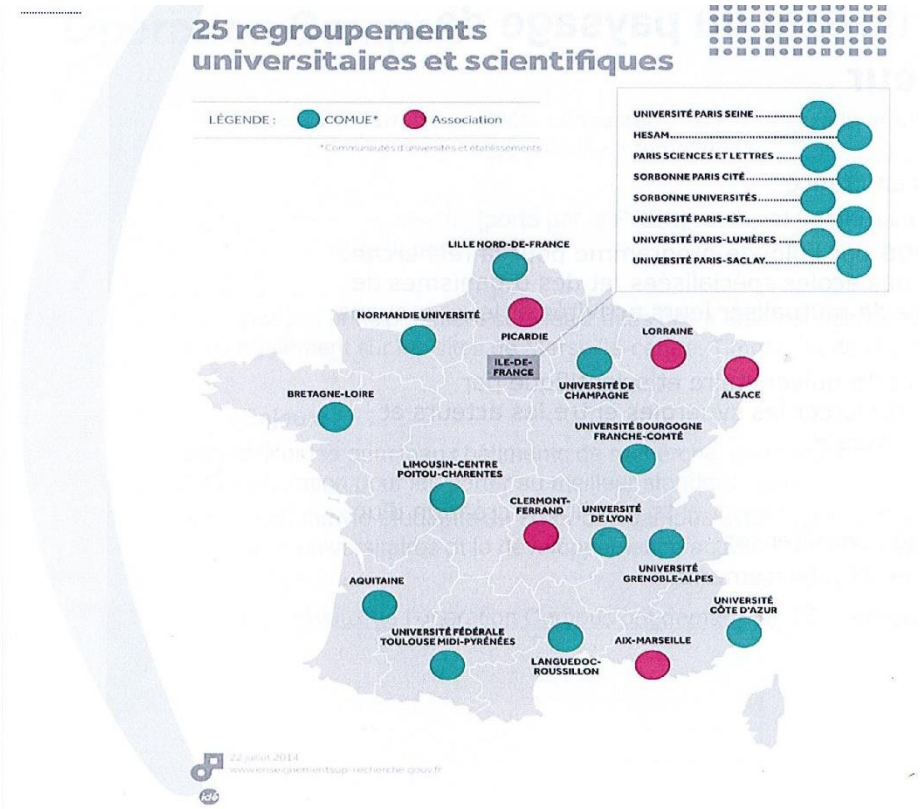
811 879 m² en surface SHON
dont **716 261** État

1 487 767 m² en surface foncière
dont **1 345 284** État

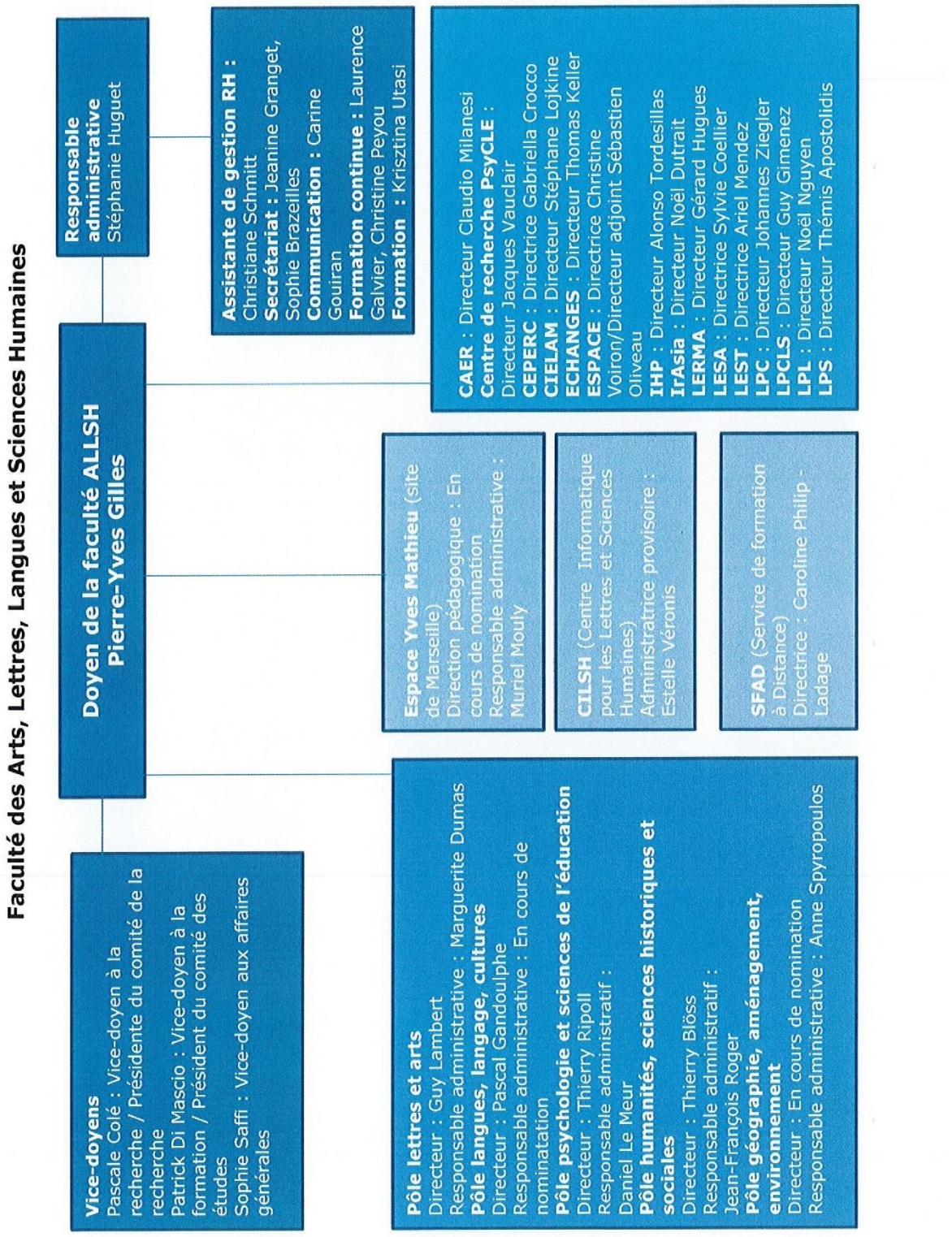
5

Annexe 2 2.3.2. Les pôles d'excellence : regroupement de campus :




25 regroupements universitaires et scientifiques
LÉGENDE : COMUE* Association
*Communautés d'universités et établissements
UNIVERSITÉ PARIS SEINE
HESAM
PARIS SCIENCES ET LETTRES
SORBONNE PARIS CITÉ
SORBONNE UNIVERSITÉS
UNIVERSITÉ PARIS-EST
UNIVERSITÉ PARIS-LUMIÈRES
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY
LILLE NORD-DE-FRANCE
NORMANDIE UNIVERSITÉ
PICARDIE
LORRAINE
ILE-DE-FRANCE
UNIVERSITÉ DE CHAMPAGNE
ALSACE
BRETAGNE-LOIRE
UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
LIMOUSIN-CENTRE POITOU-CHARENTES
CLERMONT-FERRAND
UNIVERSITÉ DE LYON
UNIVERSITÉ GRENOBLE-ALPES
AQUITAINE
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
UNIVERSITÉ FÉDÉRALE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES
AIX-MARSEILLE
LANGUEDOC-ROUSSILLON
22 juillet 2014
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Annexe 3 2.3.3. Les composantes d'ALLSH :



Annexe 4 2.3.3. Liste des laboratoires et UMS correspondant au site de l'ALLSH :

CAER	Centre aixois d'études Romanes	Dir : Claudio Milanesi	AMU
CGGG	Centre Gilles Gaston Granger	Dir : Pascal Taranto	AMU
CIELAM	Centre Interdisciplinaire d'Étude des Littératures d'Aix-Marseille	Dir : Catherine Mazauric	AMU
ECHANGES	Équipe sur les Cultures et Humanités Anciennes et Nouvelles Germaniques et Slaves	Dir : Florence Bancaud	AMU
IHP	Institut d'Histoire de la Philosophie	Dir : Alonso Tordesillas	AMU
IrAsia	Institut de Recherches Asiatiques	Dir : Thi Phuong Ngoc Nguyen	AMU
LERMA	Laboratoire d'Étude et de Recherche sur le Monde Anglophone	Dir : Anne Page	AMU
LESA	Laboratoire d'Études en Sciences des Arts	Dir : Thierry Roche	AMU
LPCPP	Laboratoire de Psychologie Clinique, de	Dir : Guy Gimenez	AMU

	Psychopathologie et de Psychanalyse		
LPS	Laboratoire de Psychologie Sociale	Dir : Thémis Apostolidis	AMU
PsyCLE	Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Émotion	Dir : Nathalie Bonnardel	AMU
ESPACE	Études des structures, des processus d'adaptation et des changements de l'espace	Dir : Didier Josselin (Avignon) Dir adjoint : Samuel Carpentier-Postel (Aix)	AMU Aix-en -Provence
LPL	Laboratoire Parole et Langage	Dir : Laurent Prévot Dir adj: Serge Pinto	AMU Aix Pasteur
Centre Norbert Elias		Dir : Boris Pétric	AMU Marseille
CREDO	Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie	Dir : Isabelle Merle	AMU Marseille
LPC	Laboratoire Psychologie Cognitive	Dir : Johannes Ziegler	AMU Marseille
CLEO UMS 3287	Centre pour L'édition Ouverte	Dir : Marin Dacos	AMU Marseille
MAP UMS1885	Maison Asie Pacifique	Dir : Louise Bertaux Pichard Dir adj : Véronique Rey	AMU Marseille

Annexe 5 3.2.2. Organigramme DRV :

